

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

LA RÉSILIENCE AU PRISME DE L'HUMANITAIRE : LE CAS D'HAÏTI

APRÈS 2010

Présenté par

Daniel Pierre Aimé

Mémoire présenté au Département des sciences sociales

en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise en sciences sociales du développement (M. Sc.)

concentration développement international

31 octobre 2021

© Daniel Pierre Aimé

Table des matières

Remerciements et dédicaces	iii
Résumé	iv
Liste des tableaux	v
Liste des cartes	vi
Liste des abréviations	vii
Introduction	1
Chapitre 1	7
1.- Contextualisation et revue de la littérature.....	7
1.1.- Histoire et contexte de l'émergence de la résilience en développement international	7
1.2- Sur Haïti	10
1.2.1- Genèse de l'instabilité politique.....	12
1.2.2- Construction de la fragilité environnementale et interventionnisme étatique	13
1.3- Revue de la littérature : survol des approches théoriques de la résilience	15
1.3.1- La résilience en psychologie	15
1.3.2- De l'opérationnalisation de la résilience en psychologie	19
1.3.3- Opérationnalisation de la résilience en Haïti : les travaux de la psychologie	20
1.3.4- La résilience en développement international	21
1.3.4.1- Les travaux prescriptifs	21
1.3.4.2- Les travaux critiques	25
Chapitre 2	28
2.- Problématique et question de recherche.....	28
2.1- Hypothèse.....	33
Chapitre 3	35
3.- Cadre théorique et conceptuel	35
3.1- Sur l'opérationnalisation	35
3.2- Sur les actions humanitaires post-catastrophes	40
Chapitre 4	44
4.- Cadre méthodologique de la recherche	44
4.1- Contexte du choix de la méthodologie.....	44
4.2- Le choix des organisations	47
4.3- Traitement des sources documentaires écrites	48
4.4- Considérations éthiques	50

Chapitre 5	51
5.- Présentation et analyse des données textuelles	51
5.1.- Description des projets	51
5.1.1- Objectifs des projets	51
5.1.2- Les projets de sensibilisation.....	53
5.1.3- Les projets de soutien	54
5.1.4- Les activités des projets	56
5.1.5- Les retombées attendues des projets	57
5.2- Analyse des données textuelles	58
5.2.1- De la présence des quatre moments de Zúñiga dans les projets.....	59
5.2.2- La résilience comme capacité : analyse des projets selon la définition de la Croix- Rouge.....	62
Chapitre 6	70
6.- Discussion des résultats.....	70
6.1.- Le renforcement des capacités comme bonne pratique des organisations internationales	70
6.2- La résilience : une opérationnalisation ambiguë	77
6.3- Quelle résilience pour l’humanitaire ?	80
Conclusion	84
Références bibliographiques	89
Annexe 1.....	99

Remerciements et dédicaces

Je veux, de façon solennelle adresser mes remerciements les plus sincères à la Professeure Audrey Rousseau qui a dirigé ce travail avec patience et élégance. Qui a aussi compris la lourde tâche que ce travail représentait pour moi, étudiant et survivant du séisme. Mes hommages Professeure.

Je veux remercier ma conjointe qui mérite toute la joie que pourra me procurer la réalisation de ce travail.

Je remercie les membres de ma famille, mon Père Bacelot, Dr Berlin, Margareth, Gétho, Cindy, Berlie, Lunedwige et Julie pour leurs mots d'encouragement.

Je remercie des amis avec qui j'ai eu de longues et interminables discussions sur le sujet :
Ismaël de Kerby, Handy Leroy, Walner Osna, Caroline Beauchamp, Andrei S. Chéranzard,
Pierre-Richard Francisque, Kendy J.M. Moléus.

Je dédie ce travail à ma mère, d'outre-tombe.

À Haïti, mon amour, pour toujours.

Résumé

Depuis les années 2000, le concept de résilience s'impose dans les discours de nombreuses institutions internationales de développement (Lallau *et al.*, 2018 ; Ancey *et al.*, 2017). Si, du point de vue de la psychologie la résilience se rapporte à la compréhension et à la prise en charge individuelle et collective des personnes traumatisées à la suite de situations catastrophiques (Anaut, 2015), en développement international la littérature arbore la résilience comme un concept flou (Châtaigner, 2014) et peu opératoire (Archambaud et Gondard-Delcroix, 2018). En outre, de nombreuses organisations internationales de développement proposent leur propre approche de la résilience (Lallau *et al.*, 2018), ce qui pousse à douter de la force explicative du concept, surtout lorsqu'il s'agit d'intervention en situation de crise. La résilience pourrait donc s'imposer comme une doxa dans le contexte humanitaire, c'est-à-dire en suivant un ensemble de présuppositions générales, de croyances, d'idées et d'opinions partagées qui façonnent l'agir humain. C'est du moins l'hypothèse qui guide ce travail de recherche. Le terrain d'investigation choisi est celui d'Haïti, pays ayant reçu de l'aide internationale expressément à la suite du séisme du 12 janvier 2010 ainsi que l'Ouragan Matthew du 4 octobre 2016, dans le but d'accompagner la population à traverser les périodes difficiles post-catastrophes. Dans ce contexte particulier, il semble pertinent de se demander : quelle est l'opérationnalisation du concept de résilience dans les programmes humanitaires post-catastrophes en Haïti après 2010 ? Afin de répondre à cette question, j'utiliserai l'analyse de contenu comme méthode de recherche. En effet, j'analyserai huit projets post-séisme et post-ouragan Matthew issus d'organisations internationales qui évoluent dans l'humanitaire. Dans lesdits projets, je m'intéresserai à la dynamique des actions humanitaires post-catastrophes ainsi que l'usage qui est fait du concept de résilience afin de comprendre son opérationnalisation. Pour ce faire, je construirai une grille d'analyse inspirée des travaux de Ricardo Zúñiga sur l'opérationnalisation. À la suite de cette étude, il est espéré que les résultats permettront d'éclairer certains écueils rencontrés par les organismes et les programmes de développement visés, révélant le passage entre la théorie de la résilience et ses applications pratiques en contexte de développement international à des fins humanitaires.

Mots clés : Résilience, opérationnalisation, actions humanitaires, post-catastrophe, Haïti.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Définitions de l'humanitaire à travers le temps	6
Tableau 2 : Quatre définitions institutionnelles de la résilience	24
Tableau 3: Le chemin de l'opérationnalisation.....	38
Tableau 4 : Synthèse de la définition de la résilience selon la Croix-Rouge.....	40
Tableau 5: Éléments d'opérationnalisation de la résilience selon la définition de la Croix-Rouge	49
Tableau 6: Présentation des catégories de projets en fonction de leurs objectifs	52
Tableau 7: Tableau comparatif des actions prévues dans les projets étudiés devant mener à la résilience et la définition de la résilience selon la Croix-Rouge	69
Tableau 8: Chemin de l'opérationnalisation selon Zúñiga : Renforcement des capacités/résilience	76
Tableau 9: Présentation sommaire des projets.....	100

Liste des cartes

Carte 1: Synthèse des menaces naturelles d'Haïti	99
--	----

Liste des abréviations

BM : Banque Mondiale

CHSRH : Centre d'Habitat Salubre de la République d'Haïti

CIAT : Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire

CSCCA : Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif

FAO: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FISCR: Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

FMI: Fonds Monétaire International

IDH : Indice de Développement Humain

MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OCHA : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires

OI : Organisation internationale

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PDNA : Evaluation des besoins post-catastrophe

PIB : Produit Intérieur Brut

QI : Quotient Intellectuel

SNGR : Système National de Gestion du Risque

UE : Union européenne

UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

UNISDR: Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes des Nations Unies

UQO : Université du Québec en Outaouais

USAID : Agence des États-Unis pour le développement international

*« En me renversant, on n'a abattu [...] que le tronc
de l'arbre de la liberté, mais il repoussera car ses
racines sont profondes et nombreuses. »*

Toussaint Louverture
Saint-Domingue, 12 juin 1802

Introduction

De survivant à chercheur : anamnèse de la résilience

Dans cette ère de grands bouleversements écologiques, sociaux et politique, penser la solidarité internationale prend tout son sens. Combien de vies seraient détruites après la grande famine en Éthiopie dans les années 1980? Combien d'enfants seraient morts après les grandes sécheresses des années 1980-2010 à Madagascar ? Et combien de morts supplémentaires aurait-on après ce violent séisme en Haïti en janvier 2010? À toutes catastrophes, le développement international surgit à travers ce qui est communément dénommé l'« humanitaire » (voir Tableau 1, page 6). Les actions humanitaires prennent naissance bien avant l'époque moderne. Au 6^e siècle par exemple, les moines bénédictins suivaient les traces de Saint Benoît en prenant soin des malades. Au Moyen-Âge, l'Église catholique prenait en charge les pauvres et les déshérités (Ferré, 1995). Au 19^e siècle, voit le jour la notion d'intervention humanitaire où certains pays, au nom des principes de charité et de solidarité humaine, interviennent dans des zones de conflits afin de « secourir » les victimes. Ce sont d'ailleurs les premières bases de la création de la Croix-

Rouge en 1863 par Henri Dunant, ainsi que la signature de la première Convention de Genève, le 22 août 1864, qui reconnaît un espace neutre sur les champs de bataille. Après la Deuxième Guerre mondiale, c'est au tour des Nations unies, qui, dès sa naissance visaient le maintien de la paix, d'évoluer dans l'humanitaire à travers ses agences spécialisées comme le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). C'est également après cette période que le secteur humanitaire connaît une multiplication d'acteurs le plus souvent regroupés sous la forme d'organisations non-gouvernementales (ONG) qui interviennent à divers niveaux, de l'étranger ou encore sur le terrain des catastrophes, afin de répondre aux besoins des populations et gouvernements affectés¹. On remarque qu'à chaque période, le champ de l'humanitaire s'adapte, modifie ses pratiques. Ainsi, depuis les années 2010, un nouvel élément semble s'imposer dans les pratiques de l'aide humanitaire : la résilience. Quel est ce concept ? Que signifie-t-il comme valeurs ? Comment s'applique-t-il sur le terrain ? Autant de questionnements qui me portent à regarder de plus près ce que la résilience signifie au niveau des pratiques des organisations internationales consacrées à l'aide humanitaire. Ce travail n'est pas une étude de cas, mais prendra un cas en guise d'exemple : celui d'Haïti. Ce choix n'est pas le fruit du hasard. Il s'explique par la redondance des actions humanitaires dans ce pays, dues, d'une part, aux instabilités politiques récurrentes et d'autre part, par les catastrophes naturelles répétées qui balayent régulièrement ce pays. Aussi, ce choix est le fruit de mon vécu. Je suis Haïtien. Je suis non seulement un survivant du séisme de janvier 2010, mais je suis un témoin de l'action

¹ *Le tableau 1*, tiré du travail de David Manset (Manset et al, 2017) présente le parcours de l'humanitaire à travers le temps.

humanitaire à la suite de la catastrophe. Je suis habité par cette expérience ainsi que les questions qui persistent au-delà des faits. Les promesses ont été nombreuses, envers Haïti et son peuple, durant la période de « reconstruction ». À la conférence internationale qui s'est tenue au siège de l'ONU en mars 2010, les pays donateurs ont promis plus de 9,9 milliards de dollars américains à Haïti (Fréour, 2010). A l'époque, j'estimais que cette somme serait suffisante pour que le pays puisse se relever, nonobstant l'ampleur des dégâts du séisme ; car, Haïti c'est 27 750 kilomètres carrés pour environ 10 millions d'habitants à l'époque, selon les chiffres du fond des nations-unies pour la population (UNFPA, 2009, p. 87). Or, dans plusieurs situations, j'ai vu les ONG prendre le relais de l'État, ce qui constituait, selon mon analyse, une ingérence dans les affaires nationales qui dépassaient indubitablement les mandats de ces organisations. C'est dans ce contexte que « l'humanité » dans l'humanitaire m'a été révélée ; ainsi, en dépit du fait que les besoins étaient urgents, j'ai persisté à vouloir comprendre si cet élan de bonté et de bienveillance était sincère et durable. Avec quelques années de recul, il m'est possible de revenir sur l'expérience des premiers instants afin de comprendre le « spectacle » de l'assistance, à savoir les actes irraisonnés menés par les ONG venues « aider », duquel j'ai été témoin.

Ce sont ces réflexions qui me poussent vers ce travail plus de dix années plus tard. À la place de la colère, je choisis de chercher à comprendre. Comprendre comment on est arrivé à estimer que les Haïtiens forment un peuple résilient. Je me demande si je n'ai pas raté un épisode? J'ai vécu à Port-au-Prince (l'épicentre des dégâts) durant toute la période post-séisme. J'ai respiré l'odeur de mes compatriotes en décomposition. J'ai entendu les cris désespérés de gens sous les décombres. J'ai sauvé des gens qui étaient prisonniers des ruines. J'ai vu le pied suspendu de l'Avenue Christophe, cet homme aplati par le béton

avec le pied voulant s'échapper. Il avait un pantalon bleu. J'ai vu ce pied pendant près de quatre mois durant, jusqu'à ce qu'il se dessèche! Ce tableau apocalyptique et réel était le quotidien des Haïtiens après le séisme du 12 janvier 2010. On a vécu tout cela, pendant tout ce temps. Pourquoi ? J'ai voulu qu'on prenne en charge les plus vulnérables, les personnes les plus affectées ; celles en souffrance qui avaient perdu toute leur famille. À titre d'illustration des pertes, le souvenir de ce jeune homme qui a perdu sa mère, sa sœur et quatorze autres membres de sa famille me hante chaque jour. Mon expérience après la catastrophe m'a permis de comprendre combien mes compatriotes et moi étions seuls, sans assistance. Cela a aiguisé mes craintes en ne sachant pas ce que nous serions devenus et sur le plan individuel et sur le plan collectif après tous ces traumatismes. J'ai beau espéré une prise en charge (pour les personnes les plus affectées), mais à cette époque c'était comme espérer la pluie au Sahara. Pourquoi expliquer tout cela, pourquoi brasser un récit mêlant le monde des esprits et des vivants ? Parce que des besoins importants à Haïti demeurent et que malgré d'innombrables projets d'aide humanitaire, les défis notamment liés à la participation des principaux intéressés semblent persister.

Plusieurs projets visant la résilience ont vu le jour en Haïti après le séisme de janvier 2010 et l'ouragan Matthew d'octobre 2016. Dans ce travail de recherche, j'explore certains de ces dits-projets afin de comprendre l'usage qui est fait du concept de la résilience. La question qui guide l'analyse vise à savoir : Comment le concept de résilience est opérationnalisé dans les programmes humanitaires post-catastrophes en Haïti après 2010 ? Afin de rendre intelligible les éléments de réponse à cette question, j'ai choisi de bâtir une grille d'analyse s'inspirant des critères de Ricardo Zúñiga au sujet de l'opérationnalisation. Celle-ci a servi de référent pour l'analyse de contenu qui est la méthode de recherche

privilégiée ici, afin d'étudier huit projets humanitaires visant la résilience en Haïti entre 2010 et 2018. Ce travail est divisé en six chapitres construits selon un ordre logique. Le premier aborde l'historique du concept de résilience dans l'humanitaire (sous l'angle de la psychologie et du développement international) et présente une brève histoire de la République d'Haïti. Le second chapitre expose la problématique, la question de recherche ainsi que l'hypothèse guidant ma réflexion. Le troisième chapitre traite des théories et des concepts centraux à la réalisation de cette recherche. Le quatrième chapitre présente la méthodologie employée afin d'étudier les documents textuels des organisations œuvrant à Haïti dans un contexte post-catastrophe. Le cinquième chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse de ces données textuelles et le sixième chapitre est dédié à la discussion des résultats. Finalement, la conclusion permettra de revenir sur l'hypothèse guidant ce travail, à savoir qu'il existerait un ensemble de présuppositions générales, de croyances, d'idées et d'opinions partagées (une doxa) au sujet de la résilience dans le contexte humanitaire.

Tableau 1 : Définitions de l'humanitaire à travers le temps

DÉFINITIONS	CARACTÉRISTIQUES ET PRINCIPES	TEMPORALITÉ
L'humanitaire Puriste	<ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques : d'ordre religieux et intellectuel, l'aide aux plus démunis, la protection des populations civiles et le secours aux victimes d'épidémies ou de catastrophes naturelles Principe spécifique : charité 	Jusqu'au XIX ^e siècle
L'humanitaire Moderne	<p align="center"><i>« Moderne, Phase 1 »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques: direct et immédiat, sauver des vies. Il est centré sur le bénéficiaire de l'aide. Cet humanitaire est parfois qualifié de naïf, désorganisé, inefficace, mais aussi de philanthropique et émotionnel. (Warner 1999) et (Schroeder & Varga 2005). Principes fondamentaux : humanité, neutralité, indépendance et impartialité 	De 1863 aux années 1960
	<p align="center"><i>« Moderne, Phase 2 »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques : évolution de l'humanitaire moderne, qui voit une mise en opposition entre immédiateté de l'aide et durabilité de l'action. Changement de cible/objectif, de l'action humanitaire envers l'être dans le besoin, à la protection des droits de l'homme, au maintien de la paix et donc par extension, de la société (Ericksson 1996) et (Schroeder & Varga 2005). Principes spécifiques : stratégie (politique), durabilité, responsabilité Autres principes : tous les principes précédents 	Des années 1960 aux années 1980
	<p align="center"><i>« Moderne, Phase 3 » (ou « Spectaculaire »)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques : surmédiatisé, spectaculaire. Il prend les médias pour témoins et dépasse les politiques. Naissance du Sans-Frontiérisme, réaffirmation des principes Principes spécifiques : stratégie (politique), neutralité, indépendance, impartialité, information et témoignage Autres principes : tous les principes précédents 	Des années 1980 aux années 1990
L'Humanitaire d'État	<ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques : instrumental à la politique (<i>« guerre humanitaire »</i>), devient l'extension, l'outil pour agir de manière géostratégique. Il est également accusé de normativisme du fait de sa densité et propension à l'hyper standardisation Principes spécifiques : stratégie (politique), ingérence, pragmatisme, efficacité, efficacité, durabilité Autres principes : tous les principes précédents 	Des années 1990 à nos jours
L'Humanitaire des Pairs	<ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques : retour aux fondamentaux : éthique et solidarité. <i>« Pair-à-pairisation »</i>, Qui met en œuvre la conscience de chacun mais aussi collective, qui analyse la particularité de la situation, dont la démarche est méthodique abordant à la fois le sens et les enjeux de l'aide, et consacre l'affirmation des principes fondamentaux de l'aide (Mattei 2014), en opposition à l'instrumentalisation politique Principes spécifiques : résilience, durabilité, prévisibilité Autres principes : tous les principes précédents 	En cours

Tiré de Manset *et al.* (2017, p. 87)

Chapitre 1

1.- Contextualisation et revue de la littérature

Ce chapitre présente l'histoire et le contexte de l'émergence du concept de résilience en développement international tout en faisant un survol historique d'Haïti, sa situation politique et environnementale. Il fait également un survol des approches théoriques de la résilience où est mis en relation deux disciplines qui utilisent le concept: la psychologie et le développement international (à travers l'humanitaire). C'est la divergence dans les approches de la résilience de ces deux disciplines qui justifient la problématique qui suivra.

1.1.- Histoire et contexte de l'émergence de la résilience en développement international

L'histoire du développement comme champ d'études est une histoire d'adaptation et de changement dans les politiques et les pratiques (Beaudet et Haslam, 2014). Depuis le discours du président des États-Unis Harry Truman en janvier 1949, le concept de développement s'impose dans les débats sur la recherche du progrès, de la croissance. Plusieurs théories² ont vu le jour entre les années 1950 et 1970, théories qui ont suscité des remous et qui ont enrichi les débats. Au courant des années 1970, les organisations internationales notamment le FMI, la Banque Mondiale, les Nations unies, se sont imposées comme acteurs du développement. Durant cette période, on a assisté notamment à une internationalisation des acteurs qui prennent en charge les catastrophes naturelles tant

² Théorie de la modernisation, théorie de la dépendance et du système-monde, théorie de la transition à la démocratie, théorie « femmes, genres et rapports sociaux de sexe), théorie néolibérale du développement.

au niveau du secours qu'à celui de la prévention (Revet, 2011). Depuis, il est difficile de penser le développement international sans ces acteurs.

Les années 1980 sont marquées par l'émergence de certains concepts issus de la littérature sur les mouvements sociaux. C'est le cas des concepts de participation, d'*empowerment*, de réduction de la pauvreté (Cornwall et Brock, 2005). L'utilisation de ces concepts dans le champ du développement leur confère un sens différent de celui qu'ils avaient originellement, non pas parce que le concept a évolué, mais qu'il devienne son contraire. Ainsi, au courant des années 2000 et surtout durant la décennie 2010, un nouveau concept s'impose dans les débats et les pratiques en développement : la résilience. En effet, Véronique Ancey (Ancey *et. al.*, 2017, p. 61) avance que « sur 45586 références scientifiques comprenant le mot résilience publiées jusqu'en décembre 2015, seulement 1811 (4%) sont antérieures à 1995 et 64% ont été publiées après 2010 ». Ce concept étant relativement nouveau dans le champ du développement, il est important, au moment de son évolution dans cette discipline, de le cerner et de voir comment il est abordé, ce qui est nécessaire, si l'on s'en tient aux propos de Boris Cyrulnik (Cénat, 2018) qui souligne qu'aucune idée ne peut naître en dehors de son contexte. La résilience est présente en physique et, dans ce domaine, elle se définit comme la caractéristique mécanique qu'ont les matériaux de résister aux chocs (Damome et Soubiale, 2019 ; Poletti et Dobbs, 2001). En développement, la définition du concept ne fait pas l'unanimité. Comme le souligne Pierre Pourtois *et al.* (2012, p. 2), le concept de résilience « risque d'être assimilé à un concept fourre-tout dont la signification varie en fonction de ses utilisateurs et dont la définition se transforme au gré du champ épistémologique qui en fait référence ».

Lorsqu'on considère l'ardeur avec laquelle les organisations qui travaillent dans l'humanitaire utilisent la résilience, il devient impérieux d'identifier les pourtours du concept lorsqu'il est utilisé dans le champ du développement. Pour y arriver, on prendra comme exemple Haïti. Ce choix se fonde sur plusieurs justifications. Étant donné que la résilience est mise en avant dans les programmes humanitaires post-catastrophes (Atlani-Duault et Vidal, 2009), alors Haïti est un bel exemple puisque ce pays est régulièrement dans l'actualité pour des raisons d'infortunes. En effet, 1957 marque le début de la dictature des Duvalier (François, le père : 1957-1971 ; Jean-Claude, le fils : 1971-1986) en Haïti, ce qui aura duré 29 ans. Vingt-neuf années de terreur où les Duvalier ont dirigé le pays d'une main de fer (Silié, 2011). Après le départ de Duvalier fils en 1986, le pays patauge dans des querelles politiques (coups d'État, assassinats, corruption, pour ne nommer que ces exemples) qui perdurent jusqu'à aujourd'hui³. Par ailleurs, ce n'est pas uniquement à travers la politique qu'on peut identifier la souffrance des Haïtiens ; la nature leur joue de mauvais tours également, et cette situation est expliquée par cette phrase créole : *apse sou klou*⁴. Par exemple, après les émeutes de la faim d'avril 2008, le pays fut frappé par quatre ouragans majeurs de façon consécutive aux mois d'août et de septembre de la même année (Fay, Gustav, Hanna, Ike). Cependant, le comble de ces épreuves a probablement été ce terrible tremblement de terre, de magnitude 7,3 sur l'échelle de Richter, le 12 janvier 2010 qui, en trente-cinq secondes, a ravagé le pays laissant sur son passage 222 000 morts environ, plus de 300 000 blessés, entre 4000 et 7000 amputés et plus d'un million de déplacés (Cénat et Dérivois, 2017, p. 153).

³ Voir l'affaire des fonds de reconstruction d'Haïti après le séisme du 12 janvier 2010 ainsi que l'affaire des fonds du Pérocaribe dans les trois rapports de la CSCCA (2019a, 2019b, 2020).

⁴ On ne peut pas vraiment traduire cette phrase en français. Mais de façon littérale c'est : « avoir un abcès sur lequel vient s'ajouter un furoncle ».

Six années après le séisme, soit le 4 octobre 2016, le Grand Sud d'Haïti fut ravagé par l'Ouragan Matthew de catégorie 4 sur l'échelle de Saffir-Simpson, touchant 2,1 millions de personnes, laissant après son passage 546 morts, des dégâts matériels inestimables et près de 1,4 millions d'Haïtiens dans un état d'urgence (UNICEF, 2018a, p. 6). À la suite de ces situations malheureuses, les programmes d'aide humanitaire sont intervenus en Haïti en apportant leur aide aux populations affectées. Si pour les organismes de développement la résilience est une réponse post-désastre (Ancey *et. al.*, 2017), la manière d'articuler cette réponse reste floue. Pourtant, la psychologie comme discipline est claire sur la question de la résilience : c'est la compréhension et la prise en charge individuelle et collective des personnes traumatisées qui mèneraient à la résilience (Anaut, 2015). À partir de cette conception, ce travail propose de questionner la résilience dans l'humanitaire ; d'analyser ses contours et d'essayer de voir en quoi elle pourrait contribuer à venir en soutien aux personnes traumatisées, bénéficiaires d'aide humanitaire, à les accompagner à faire le saut, et comme le propose la psychologie, à « passer à travers » les événements douloureux, traumatisants afin de mener une vie « normale ». Puisque je tiens à comprendre les usages de la résilience dans les projets humanitaires en Haïti, il est nécessaire de faire un petit détour par l'histoire de cette nation afin de mieux cadrer le contexte économique et sociopolitique qui sera investigué.

1.2- Sur Haïti

Haïti ou République d'Haïti est un pays indépendant depuis le 1^{er} janvier 1804 qui se trouve dans le continent américain, plus précisément dans la Caraïbe. Elle fait partie des grandes Antilles et partage l'île avec la République Dominicaine. Sa superficie est de 27

750 kilomètres carrés pour une population de plus de 11,2 millions d'habitants en 2019 (UNFPA, 2019, p. 166). Sur le plan administratif, le pays est divisé en 568 sections communales, 140 communes, 42 arrondissements et dix départements (Elie, 2008, p. 65).

Par sa position géographique dans la Caraïbe, Haïti est exposé à un ensemble de phénomènes naturels⁵ tels ouragans, les tsunamis, les éboulements, les glissements de terrain ainsi que les séismes. Le territoire⁶ n'est pas habité selon un plan d'urbanisation préétablie, ce qui favorise une occupation désordonnée et risqué de l'espace et ce dernier est fragilisé par le déboisement (CHSRH, 2000). Selon André Corten (2011), Haïti est un État fragile car il y a des faiblesses au niveau de la gouvernance politique, de la sécurité et du développement. La notion de fragilité est très populaire dans le milieu de développement. L'OCDE la définit comme suit :

La fragilité est définie comme la conjonction d'une exposition à des risques et d'une capacité insuffisante de la part de l'État, d'un système ou d'une communauté, à gérer, absorber ou atténuer ces risques. La fragilité peut avoir des conséquences dommageables comme la violence, la déliquescence des institutions, des déplacements, des crises humanitaires ou d'autres situations d'urgence. (OCDE, 2016, p. 81)

La fragilité est une notion multidimensionnelle, c'est-à-dire qu'elle contient plusieurs volets tels : économique, politique, sécuritaire, sociétal et environnemental. Par fragilité économique on retient que près de 80% de la population haïtienne vit sous le seuil

⁵ Voir l'annexe A pour consulter la carte des menaces naturelles d'Haïti.

⁶ Le territoire est un concept multidimensionnel. Il est géographique parce qu'il fait référence à un espace défini (lieu), mesurable par des instruments. Il est sociologique car il fait appel à l'organisation sociale des individus dans cet espace défini. Il est politique par rapports aux règles, normes, lois qui le définissent et le délimitent (Di Méo, 1998). Dans ce travail, le territoire fait référence aux endroits où se déroulent les projets visant la résilience, tous circonscrits dans un territoire plus large qu'est celui d'Haïti.

de pauvreté, avec un faible produit intérieur brut (PIB)⁷, soit 868 dollars américains par habitant en 2018 et un indice de développement humain (IDH)⁸ égal à 0,50 pour la même année (PNUD, 2019, p. 26).

1.2.1- Genèse de l'instabilité politique

Les fragilités politiques, sociétales et sécuritaires sont comme le maillon d'une même chaîne, autrement dit, les actions politiques passées ont pour conséquence au présent l'accroissement de la vulnérabilité du climat sécuritaire où violence et criminalité s'imposent. Comme je vais le montrer ci-après, la fragilité politique d'Haïti tire sa source dans son histoire passée et récente. En effet, après avoir arraché son indépendance à la France en 1804, Haïti fut totalement isolée sur le plan international. Pour reconnaître son indépendance, la France a exigé qu'Haïti lui verse une indemnité de 150 000 francs-or, ce qui représente dix années de recettes fiscales environ ; paiement qui fut achevé en 1885, ce qui a créé un désastre économique en Haïti (de Charentenay, 2011, p. 90). Après avoir résisté pour garder son indépendance pendant plus d'un siècle, Haïti eut à faire face à un autre événement majeur, l'une des causes de son effondrement politique : l'occupation américaine de 1915 à 1934 (Etienne, 1997). Ce fut, selon les analyses, la mise en place d'un appareil néocolonial dont l'objectif fut le pillage systématique des ressources du pays (Castor, 1988; Etienne, 1997). S'ajoutent à cela, les vingt-neuf années de dictature des

⁷ Le PIB est un indicateur économique qui évalue la production de richesse d'un pays sur une année. Cet indicateur tient compte seulement de la richesse produite à l'intérieur du pays.

⁸ L'IDH est un indicateur statistique composite qui permet d'évaluer le niveau de développement dans les pays. Cet indicateur tient compte de trois critères principaux qui sont le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation.

Duvalier (1957-1986) où l'État fut réduit à sa plus simple expression, faisant d'Haïti « l'État le plus rachitique de l'hémisphère » (Hurbon, 2012, p. 281). S'en vient après la chute des Duvalier, la longue transition vers la démocratie qui, une fois de plus, est une autre source de turbulence, ce qui expose la fragilité du pays. Les premières élections libres et démocratiques ont eu lieu en 1990 où Jean-Bertrand Aristide fut élu président par le suffrage universel. Il est entré en fonction en février 1991. Sept mois plus tard, le président fut victime d'un violent coup d'État militaire, qui l'a forcé à l'exil. Depuis cette première expérience avec la démocratie, les années qui ont suivi sont marquées par l'instabilité ; le pays a connu 15 conseils électoraux provisoires, 12 chefs d'État avec 15 gouvernements, 26 ministres de la justice et 7 élections contestées pour irrégularités (Hurbon et Gilles, 2014, p. 26). Toutes ces situations ont engendré un climat d'insécurité, des assassinats, des viols, des braquages, de l'impunité, etc. Pour ainsi dire, c'est la population haïtienne qui en a payé les frais.

1.2.2- Construction de la fragilité environnementale et interventionnisme étatique

Pour les besoins de la présente étude, qui aborde le thème des catastrophes naturelles, je souhaite explorer le lien entre l'affirmation voulant qu'Haïti ait été (et soit) « fragile » sur le plan politique et économique en relation avec l'idée de sa « fragilité environnementale ». À ce titre, le territoire haïtien, vu son positionnement géographique dans la Caraïbe est un espace à risque, sur le plan géophysique. Ces risques sont divers : ouragans, glissements et éboulement de terrains, inondations, tsunamis, séisme, sécheresse. Depuis les années 1980, Haïti prend des dispositions pour gérer les risques et les désastres. En 1983, elle a créé l'Organisation Pré-Désastre et de Secours (OPDES) dont la mission

fut d'organiser les opérations de réponse et la mise en place de structure de réponses aux urgences (MICT, 2019; SNGR, 2009). Trois années plus tard, soit en 1986, un décret présidentiel confie au Ministère de l'Intérieur haïtien la responsabilité de la protection civile afin de coordonner les opérations de réponses aux urgences, aux risques et aux désastres. En 1998, la prévention des risques et des désastres est passée au stade de priorité nationale à la suite du violent ouragan Georges, et un plan national de gestion du risque (PNGR) fut élaboré afin de gérer les urgences (MICT, 2019; SNGR, 2009). En 2001, le Gouvernement Haïtien crée le Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD) qui est un système à la fois stratégique, technique et opérationnel. Depuis l'ouragan Georges en 1998, le gouvernement met en place un plan National de Gestion des Risques et des Désastres qui s'étale sur plusieurs années et est mis à jour régulièrement, dans le dessein d'agir sur les causes et les facteurs de risques et du coup réduire les impacts des catastrophes et renforcer les capacités d'intervention au niveau national. L'État haïtien prend très au sérieux les risques qui planent sur le pays et les manières de freiner les désastres. Toutes ces dispositions interventionnistes sont prises pour contrer les catastrophes qui sont fréquentes dans l'histoire du pays, vu que de 1909 à 2018, Haïti a connu 40 ouragans et tempêtes, 48 inondations, 9 sécheresses, trois séismes majeurs et une épidémie de choléra. Le séisme de janvier 2010 représente, dans toutes les catastrophes recensées, 80% des décès totaux (MICT, 2019, p. 7).

Bien entendu, ces données ne donnent qu'une vue panoramique de la situation en Haïti et présentent à peine une idée du quotidien de la population haïtienne. Néanmoins, après le séisme en 2010 et l'ouragan Matthew en 2016, le gouvernement haïtien a mis en place, en partenariat avec des organismes internationaux, de nouveaux outils de réponse

post-catastrophes sous forme de projets, que j'ai choisi d'analyser dans le cadre de ce travail.

1.3- Revue de la littérature : survol des approches théoriques de la résilience

Dans les tentatives de réponse humanitaire post-catastrophe, le concept de résilience surgit. Je retiens que les personnes affectées reçoivent un encadrement (technique) afin qu'elles puissent traverser les premiers moments des catastrophes (humanitaire) et un accompagnement psychosocial afin de mener une vie normale à long termes (psychologie). C'est pourquoi il est nécessaire d'explorer ici les définitions et les approches de la résilience dans ces deux disciplines. Il est à noter que dans le cadre de ce travail, la revue de littérature concerne les publications en langue française et à l'exception de quelques publications en langue anglaise.

1.3.1- La résilience en psychologie

Il serait difficile de parler de résilience sans faire appel à la psychologie. Bien que le concept ait été utilisé dans d'autres champs scientifiques comme la physique des matériaux et l'écologie des systèmes (Ancy *et al.*, 2017), c'est en psychologie que ce concept va être populaire et trouver sa puissance explicative. En sciences physiques, la résilience désignait la résistance qu'ont les matériaux et leur capacité à reprendre une forme convenable (Cyrułnik, 2012). Michael Rutter, professeur de psychiatrie infantile au Royaume-Uni, définit la résilience comme suit :

La résilience se caractérise par un type d'activité qui met en place dans l'esprit un but et une sorte de stratégie pour réaliser l'objectif choisi, les deux paraissent comporter plusieurs éléments connectés : une estime de soi et une confiance en soi suffisantes, la croyance en son efficacité personnelle et la disposition d'un répertoire de solutions. Elle est très nettement influencée par deux facteurs de protection : des relations affectives sécurisantes et stables et des expériences de succès et de réussites. (cité dans Hanus 2001, p. 23-24).

Avec Rutter, la résilience est perçue comme un élan personnel qui nécessite les ressources adéquates pour traverser les moments difficiles. L'estime de soi et la confiance en soi seraient la clé qui mènerait à la résilience. Cela suppose que l'individu en situation difficile devrait travailler sur ces éléments pour y parvenir. Cette vision implique donc que le résultat découle d'un processus ou d'une démarche intérieure. Mais cette définition ne souligne pas la provenance, notamment externe, des ressources qui mènent à la résilience. Or, Marie Anaut, les met en évidence dans une de ses définitions de la résilience. Bien qu'elle en propose plusieurs, je retiendrai celle-ci :

La résilience fait référence aux ressources développées par une personne, un groupe ou une communauté, pour tolérer et dépasser les effets délétères ou pathogènes des traumatismes et vivre malgré l'adversité, en gardant une qualité de vie avec le moins de dommage possible. (Anaut, 2008, p. 35)

Cette définition de la résilience semble compléter celle de Rutter dans la mesure où elle met l'accent sur l'effort individuel comme indiquée dans la définition précédente : « la résilience fait référence aux ressources développées par une personne... ». C'est l'individu qui lutte pour sa reconstruction en affrontant la situation traumatisante. De son côté, Jean-Pierre Pourtois, présente ce que la notion de résilience n'est pas. En effet, il avance que la résilience n'est pas une accommodation au sens d'adaptation. Dans le contexte de l'inceste par exemple, le syndrome d'adaptation est caractérisé par le silence symptomatique, la non-

révélation de l'abus et le sentiment d'impuissance, une forme d'adaptation au trauma (Pourtois, 2012, p. 13). La résilience n'est pas une motivation à l'accomplissement dans la mesure où on n'a pas la certitude de l'épreuve. Parler de résilience revient ipso-facto à identifier une situation traumatique à laquelle l'individu potentiellement résilient aurait fait face. La résilience n'est pas un clivage où l'individu, dans une situation de choc, utilise une stratégie de défense pour composer avec le traumatisme ; mais sur le long terme, ce choc pourrait avoir des conséquences désastreuses sur son développement psychosocial, comme anéantir sa confiance par exemple. C'est pourquoi l'évolution de l'individu doit se faire en interaction constante avec son milieu familial, social et culturel, etc.

Boris Cyrulnik (2016), Serge Tisseron (2007) et Marie Anaut (2007) considèrent par ailleurs, la psychologue américaine Emmy Werner comme la « mère de la résilience » en psychologie. Werner, dès 1955, a fait une étude longitudinale (de la naissance à l'âge adulte) sur 698 enfants de Kauai, une île de l'archipel d'Hawaï. Elle a identifié pour chacun d'eux les stress de la période prénatale et périnatale et a suivi leur développement physique, intellectuel et psychosocial (Tisseron, 2007). Elle a montré, dans ce groupe d'enfants, que les facteurs de risque (par exemple les troubles de stress post-traumatique) n'ont pas le même impact pour chacun selon le moment de la vie. Tisseron souligne que le concept s'inscrit dès le début dans le behaviorisme en psychologie, c'est-à-dire l'étude des comportements des individus. De plus, le trauma (corps) est important à prendre en compte dans les études sur la résilience (Anaut, 2008 ; Cénat, 2018; Tisseron, 2007). Marie Anaut (2015) souligne l'importance de la prise en compte des défaillances, de la vulnérabilité, des forces et des facteurs de risques des sujets dans les divers champs de la santé (psychologie, psychiatrie, interventions socio-éducatives). Il est à souligner le premier

congrès mondial sur la résilience dont les actes ont été publiés sous la direction de Marie Anaut et de Boris Cyrulnik (2014), congrès qui a réuni la communauté scientifique (psychologues, neurologues, psychiatres, éducateurs, travailleurs sociaux) afin de statuer sur les mécanismes qui devraient mener à la résilience. Dans ledit rapport du congrès sur la résilience, on peut noter de multiples déclinaisons de la résilience en psychologie, celles-ci sont entre autres : résilience génétique, neuronale, affective, psychologique, familiale, artistique, voire liée aux modes de vie familiale (dont l'adoption) et aux âges de la vie (p. ex. l'expression de la résilience à l'adolescence, ou encore, d'une personne âgée).

Boris Cyrulnik est une sommité quand on parle de résilience en psychologie. Ses travaux portent notamment sur la résilience chez les enfants ; mais, il est surtout vu comme un militant de la résilience. En effet, dans la préface du travail de Cénat (2018), Boris Cyrulnik attaque avec véhémence l'utilisation du concept de résilience dans les interventions humanitaires à la suite du séisme du 12 janvier 2010 en Haïti. Il avance que ces interventions au nom de la résilience sont tout sauf la résilience. Vivre avec les morts et parmi les morts pendant plusieurs jours, être habité par l'odeur des siens en décomposition, de pareilles situations peuvent provoquer la rupture de l'enveloppe psychique groupale où la fonction « penser » va s'arrêter et l'individu perd ses repères (Cénat, 2018). Avec un tableau aussi sombre, il paraît osé de parler aussi promptement de résilience dans le cas d'Haïti. Cet état de fait nécessiterait l'intervention de personnes compétentes pouvant intervenir sur la situation.

1.3.2- De l'opérationnalisation de la résilience en psychologie

Pour rendre le concept de résilience opérationnel en psychologie, des chercheurs ont mis au point des outils d'évaluation spécifiques de la résilience. Ces outils portent le nom d'échelles de résilience. Selon ce qu'avance Claire-Emmanuelle Laguerre (2017), ces échelles ont évolué, en passant d'échelles pour enfants réputés résilients pour arriver aux échelles pour adultes. Ces outils sont parfois construits spécifiquement pour une population ou pour une étude particulière. Ces outils évaluent, selon Laguerre (2017, p. 140) :

- Le niveau d'anxiété et de dépression ;
- Le niveau de compétence sociale ;
- L'estime de soi ;
- La personnalité ;
- La réussite scolaire, professionnelle ;
- Le niveau intellectuel (QI) ;
- La symptomatologie clinique.

En 2010, une recension effectuée aux États-Unis a fait état de 38 outils destinés à l'évaluation de la résilience. En 2011, une revue la littérature au Royaume-Uni a fait état de 19 échelles d'évaluations de la résilience (pour enfants, adolescents et adultes). Concernant les personnes de 9 à 18 ans, on a les échelles de résilience pour enfants et adolescents (RSCA : Resiliency Scales for Children and Adolescents). Pour les adolescents de 11 à 19 ans, il existe le questionnaire de résilience pour adolescent (ARQ-r : Adolescent Resilience Questionnaire) ; la mesure de résilience chez l'enfant et l'adolescent de 12 à 23 ans (CYRM : Child and Youth Resilience Measure) ainsi que l'IFR qui est l'Inventaire des Facteurs de Résilience. Pour les adultes on trouve le ER-89 (Ego Resilience 89 Scale) et le

CD-RISK (Connor-Davidson Resilience Scale)⁹. Ces outils sont consacrés à mesurer plusieurs facteurs de la résilience, les ressources, les forces, les facteurs protecteurs ou de dresser un profil de la résilience afin de planifier une intervention (Laguerre, 2017, p. 141-142).

1.3.3- Opérationnalisation de la résilience en Haïti : les travaux de la psychologie

Dans le cas d'Haïti, le séisme du 12 janvier a eu des conséquences sur la santé mentale des enfants, des adolescents et des adultes qui y ont survécu (Blanc *et al.*, 2015). Il est estimé qu'entre un tiers et la moitié des survivants ont présenté des syndromes sévères de troubles de stress post-traumatiques et de dépression (Cénat et Derivois, 2017, p. 154). En revanche, les chercheurs ont constaté que les enfants et les adolescents n'ont pas tous développé des traumatismes, au contraire, beaucoup ont développé des capacités pour se reconstruire psychiquement (Cénat et Derivois, 2017). Les chercheurs sont parvenus à ces conclusions en menant des recherches et en utilisant des instruments leur permettant d'évaluer la situation. Pour évaluer la résilience des adultes après le séisme, ils ont utilisé, par exemple dans la recherche « soutien social, résilience et bien-être chez les adultes survivants » (Cénat et Derivois, 2017) une échelle de résilience contenant 25 items auxquels les répondants devraient indiquer leur niveau de satisfaction. Le soutien social a été évalué à partir du Social Support Questionnaire (SSQ-6) qui est un instrument qui permet d'évaluer le soutien social d'un individu au cours d'une situation donnée. Sans trop persister dans l'aspect très technique des instruments de la psychologie, je tenais à faire ce

⁹ La traduction de l'anglais au français du nom des outils est de moi.

détour pour souligner que la psychologie parle de résilience après des « études » en utilisant des instruments conçus à cet effet.

1.3.4- La résilience en développement international

L'autre discipline qui est convoquée dans le cadre de ce travail est le développement international. La revue de la littérature me permet d'identifier deux types de travaux eu égard à la résilience dans ce champ d'études. Des travaux que j'ai divisé en deux catégories principales, soit ceux que je qualifie de « prescriptifs » qui indiquent une marche à suivre et d'autres « critiques », qui interrogent les démarches et les affirmations de résilience. Je mentionnerais que, malgré les définitions que l'on peut trouver pour la résilience en développement, sa compréhension n'est pas évidente lorsqu'on parle de résilience tout court. Parler de la résilience des territoires, des individus, d'une collectivité par exemple, nécessiterait une définition qui convient à ce que l'on souhaite dire.

1.3.4.1- Les travaux prescriptifs

Le premier sous-ensemble des travaux sur la résilience dans le champ du développement concerne les travaux prescriptifs. Ces derniers sont issus des organisations internationales telles que la Banque Mondiale, le PNUD, le FMI¹⁰ entre autres. Pour ces

¹⁰ Il est important de souligner la différence entre organisation internationale (OI) et organisation non gouvernementale. Une organisation internationale (OI) c'est une organisation à but non lucratif, créée par plusieurs États à la suite d'un accord, dans le but de coordonner une action sur le ou les sujets pour lesquels elle fut créée. Ce sont ces États qui sont la source de financement l'organisation en question (Chan-Tung, 2014, p. 360-361). Tandis qu'une organisation non gouvernementale (ONG) est une association privée à but

organisations internationales, la résilience est un corollaire des désastres et des catastrophes. Comme le souligne Benoit Lallau (2016), l'usage de la résilience par les bailleurs de fonds provient de l'intérêt croissant accordé aux désastres dans leurs discours et leurs pratiques. D'ailleurs, dans son travail, Lallau dresse de manière éclairante l'historique de l'émergence du concept de résilience en développement. Il souligne que les balbutiements des politiques et pratiques en développement qui mèneront à la résilience se situent autour de la décennie 1990 – décrétée d'ailleurs décennie de la lutte contre les désastres naturels. Toujours selon Lallau (2016), c'est sous l'impulsion des changements climatiques que l'usage de la résilience s'est répandu dans les discours institutionnels. Je remarque que dans plusieurs des définitions de la résilience des organisations internationales, on met l'accent sur la notion de catastrophes, ce qui diffère de l'approche de la psychologie qui s'intéresse aux traumatismes chez les individus. Les Nations unies ont défini la résilience comme suit :

La résilience est l'aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposé à des aléas à s'adapter en opposant une résistance ou en se modifiant afin de parvenir ou de continuer à fonctionner convenablement avec des structures acceptables. La résilience d'un système social est déterminée par la capacité de celui-ci à s'organiser de façon à être davantage à même de tirer les enseignements des catastrophes passées pour mieux se protéger et à réduire plus efficacement les risques. (ONU, 2005, p. 9).

La Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dans un document publié en 2012, définit la résilience en ces termes :

La capacité des individus, des communautés, des organisations ou des pays exposés à des catastrophes et des crises et aux facteurs de vulnérabilité sous-jacents: à

non lucratif, qui ne relève ni de l'État, ni d'institutions internationales. Elles peuvent avoir des objectifs divers, mais elles sont orientées vers la poursuite d'intérêt public (Chan-Tung, 2014, p. 361-362).

anticiper, à réduire l'impact, à faire face, à et se relever des effets de l'adversité sans compromettre le potentiel de développement à long terme. (FICR, 2012, p. 7)

Les travaux de Jean-Marc Châtaigner (2014) nous donnent une idée de l'omniprésence de la résilience dans le champ du développement par ses déclinaisons : résilience des individus, résilience des ménages, résilience d'une communauté, résilience de l'État; résilience et environnement; résilience et sécurité alimentaire, résilience urbaine; villes résilientes, territoires résilients, etc. Néanmoins, en fonction des recherches réalisées, il semble que ce soit dans le domaine de l'humanitaire que la résilience s'étend le plus. Véronique Ancey (2017) avance que la résilience est une réponse post-désastre, surtout que la notion de vulnérabilité (après celui de pauvreté dans les années 1990) fut assez populaire au courant des années 2000. La consécration du concept de résilience sur la scène politique internationale fut sans doute l'adoption du cadre d'action de Hyōgo en 2005 au cours de la conférence mondiale sur la prévention des catastrophes de Kobe au Japon (Carton, 2013, p. 161).

Avec pour titre : « Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes », le cadre d'Action de Hyōgo s'étendait sur dix années (2005-2015) dont le but était de « promouvoir une approche stratégique et systématique de la réduction de la vulnérabilité et de l'exposition aux aléas », elle a souligné la nécessité de bâtir des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes et a mis en évidence les moyens d'y parvenir (UNISDR, 2005, p. 6). La Banque Mondiale, dans son rapport annuel de 2013, souligne qu'elle prend les dispositions pour renforcer la résilience des villes face aux problèmes de changements climatiques. Dans ce même rapport, la Banque Mondiale accentue sur le fait qu'elle mette en place une stratégie décennale pour la protection sociale

et l'emploi qui vise notamment le renforcement de la résilience des pays. L'année suivante, le PNUD (2014) consacrait tout son rapport sur le développement humain au renforcement de la résilience. À la fin de l'échéance du cadre d'action de Hyōgo en 2015, un nouvel accord fut signé lors de la troisième conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe à Sendai au Japon en mars 2015 où la suite du cadre de Hyōgo fut négociée. C'est ainsi que voit le jour le « Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 ». En explorant la littérature, je constate que les organismes internationaux définissent la résilience en fonction de leurs champs d'expertise. Le travail de Benoit Lallau (2016) réunit quatre définitions de la résilience issues d'organismes bilatéraux et internationaux qui sont l'USAID, l'Union européenne (UE), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PNUD. Tel que le Tableau 2 (page 24) le résume, chacun de ces organismes propose sa définition (qui s'inspire de la définition de la psychologie) et l'oriente en fonction de son champ d'intervention.

Tableau 2 : Quatre définitions institutionnelles de la résilience

USAID : Resilience is the ability of people, households, communities, countries, and systems to mitigate, adapt to, and recover from shocks and stresses in a manner that reduces chronic vulnerability and facilitates inclusive growth (USAID, 2012).

UE : La résilience est la capacité d'une personne physique, d'un ménage, d'une communauté, d'un pays ou d'une région à résister, à s'adapter et à se remettre rapidement à la suite de tensions et de chocs, tels que des sécheresses, des violences, des conflits ou encore des catastrophes naturelles (Union européenne, 2012).

FAO : Resilience is the ability to prevent disasters and crises or to anticipate, absorb, accommodate or recover from those that impact nutrition, agriculture, food security and food safety (and related public health risks) in a timely, efficient and sustainable manner. This includes protecting, restoring and improving structures and functions of food and agricultural systems under threat (FAO, 2011).

PNUD : Transformative process of strengthening the capacity of men, women, communities, institutions, and countries to anticipate, prevent, recover from and transform in the aftermath of shocks, stresses and change (Winderl, 2014).

Tiré de Lallau (2016, p. 142)

1.3.4.2- Les travaux critiques

Le deuxième sous-ensemble constitué à partir de la littérature sur la résilience en développement propose des travaux qui questionnent de manière critique les usages du concept. Hormis les travaux des organismes internationaux de développement, tous les travaux consultés dans le cadre de ce travail ont un aspect critique. Benoit Lallau définit le concept comme suit :

La capacité des communautés et des systèmes à faire face aux chocs, mais aussi à s’y préparer, voire à les éviter et s’y adapter sur le long terme, elle possède une ambition forte, plus encore que la lutte contre la pauvreté et contre la vulnérabilité. (Lallau, 2018, p. 9)

Cette définition de Lallau est importante car il souligne que la résilience est en interrelation avec trois champs usuels de l’aide qui sont : la prévention des catastrophes naturelles, les stratégies d’adaptation aux changements climatiques et la réduction de la pauvreté ; ce qui correspond à la vision qu’a l’ONU de la résilience. Toutefois, les critiques de la résilience concernent principalement la dimension « floue » du concept (Ancey *et al.*, 2017; Châtaigner, 2014; Lallau, 2016). Le concept de résilience est mobilisé de manière détournée, ses définitions sont changeantes et la définition que donne un organisme contredit celle d’un autre (Lallau *et. al*, 2018). D’autres critiques faites par ces mêmes auteurs concernent l’opérationnalisation et l’implémentation du concept de résilience en développement, surtout dans les interventions sur le terrain. Les chercheurs se demandent si la résilience est une nouvelle approche porteuse d’une amélioration des pratiques ou, au contraire, si elle n’est pas un dangereux fruit du système néolibéral (Archambaud et Gondard-Delcroix, 2018). De plus, on reproche à la résilience son incapacité à saisir et refléter les dynamiques sociales. On présente souvent la résilience comme un élément

positif, un objectif à atteindre; pourtant la résilience reste un facteur neutre, qui n'est ni bon ni mauvais (Béné *et al.*, 2012). Ainsi, selon Lallau (2016), le fait pour la résilience de ne pas avoir de définition claire, alors évaluer son impact devient complexe puisqu'aucun acteur ne semble parler de la même chose.

Néanmoins, plusieurs travaux en développement tentent de mettre en relation les différents indicateurs de la résilience dans le but de la mesurer. Par exemple en Asie, le Pacific Disaster Center qui est un centre d'information et de technologie qui travaille pour la réduction des risques de désastre dans le monde et leurs impacts sur la vie, la pauvreté et l'économie, a construit un indicateur : le VESR (Vulnerability, Exposure, Sensibility, Resilience) dans le but de réduire les impacts des catastrophes à l'échelle des États et des régions (Dauphiné et Provitolo, 2007). Dans le VESR, la résilience est mesurée par « une fonction qui prend en compte des indicateurs de production économique, de disponibilité de nourriture et d'eau de qualité, de niveau scolaire, etc. » (Dauphiné et Provitolo, 2007, p. 120). Toutefois, cet indicateur n'est pas adopté par les organisations internationales comme outil dans leurs travaux sur la résilience. À la place des outils, les organisations internationales proposent des marches à suivre, des approches pour évaluer la résilience. Par exemple, le cadre d'action de Hyōgo propose la manière d'évaluer la résilience d'une communauté en soulignant les éléments que voici : la capacité d'adaptation et de résistance au changement ; la capacité d'organisation à la suite des catastrophes et l'apprentissage des expériences passées afin de mieux préparer l'avenir (UNISDR, 2005). D'autres approches proposent d'évaluer « une résilience » spécifique. Par exemple il y a plusieurs approches pour évaluer la résilience à l'insécurité alimentaire comme l'approche de la FAO,

l'approche de Ciani, l'approche de l'USAID, l'approche de l'Oxfam GB (Lallau, 2014, p. 17). À ce niveau, c'est le caractère multidimensionnel de la résilience qui se confirme, à savoir parler de résilience tout court c'est ouvrir la voie à toute sorte d'interprétation, d'où le fondement de ma problématique.

Chapitre 2

2.- Problématique et question de recherche

Dans la recension des écrits sur le concept de résilience je remarque une tension dissimulée entre psychologie et développement. En psychologie, le concept a une grande force définitionnelle. Son application dans ce champ est claire : elle insiste sur les éléments qui aident à passer à travers les situations traumatisantes et met en place les outils pour l'évaluer. Dans les programmes d'aide humanitaire, la définition du concept fait débat. La définition peut varier selon le terrain d'intervention. S'il est concevable d'avoir plusieurs définitions de la résilience, le souci des psychologues, par exemple, reste que le concept ne soit pas vidé de son sens originel. C'est pourquoi Marie Anaut avance que:

Le risque d'appauvrissement de ce concept [la résilience] étant d'une part, de s'appliquer à tout et à tous, et donc de présenter des contours flous, et d'autre part, de devenir un simple synonyme du concept de *coping* (ou stratégie d'ajustement) ou encore celui d'adaptation (Anaut, 2007, p.39)

La psychologie comme discipline, arrive à cerner la résilience et énoncer ses facteurs (de la résilience) chez l'individu. Selon Marie Anaut (2007) et Serge Tisseron (2007), il y a deux types de facteurs qui expliquent la capacité d'un individu à faire preuve de résilience dans les situations traumatiques : les facteurs internes d'ordre génétique, cognitif et comportemental ; les facteurs environnementaux (externes). Ce sont ces facteurs qui peuvent expliquer qu'un individu passe à travers un évènement malheureux (ou pas). La résilience cherche à expliquer les raisons qui font qu'un individu arrive à passer à travers les situations traumatisantes (les obstacles à surmonter) et mener un tant soit peu une vie « normale » (je reviendrai subséquemment sur ce que cette notion de normalité implique).

Dans d'autres cas, il s'agit d'identifier les ressources de l'individu qui pourraient lui permettre de faire ce bond, c'est-à-dire arriver à traverser les moments traumatisants sans laisser de séquelles psychologiques pouvant rendre l'individu dysfonctionnel. Cette analyse de la prise en charge individuelle et collective est la proposition que fait la psychologie.

Par ailleurs, dans les programmes d'aide humanitaire développés à la suite d'une catastrophe, la résilience est proposée comme méthode d'implémentation ou d'exécution. En revanche, comme le montre la revue de littérature, il n'est pas évident d'identifier comment arriver à cette prise en charge précédemment évoquée ou bien renforcer la résilience des individus ou de la communauté. La résilience semble être devenue un leitmotiv, une formule répétée, où chaque organisation qui travaille sur le terrain l'articule comme elle l'entend. Cela rejoint le souci de Marie Anaut, à savoir qu'avec la résilience, il y a un fort risque de tensions entre ce qu'on souhaite faire dire au concept en contexte post-catastrophe et la proposition faite par la psychologie. Boris Cyrulnik a, à sa manière, soulevé des questionnements lors des interventions humanitaires en Haïti qui semblent représenter un terrain fertile en termes d'intervention. Dans la préface du travail de Cénat, il avance ce qui suit :

La résilience avait déclenché une vague d'indignation et d'hostilité d'une partie de la population, car certains politiques et humanitaires avaient utilisé le mot « résilience » pour lui dire un contresens : « le peuple haïtien est résilient », disaient-ils, « donc, il peut tenir le coup et se débrouiller sans aide sociale ». Je partage l'indignation des Haïtiens, puisque la résilience dit exactement le contraire. (Cénat, 2018, p. x)

Lorsqu'on analyse les définitions de la résilience en développement, on se rend compte qu'elles se rapprochent de celles de la psychologie. Or, tel que je l'avais souligné,

toute la tradition de la résilience en psychologie renvoie à la prise en charge psychosociale. De plus, si les critiques faites à la notion de résilience en développement concernent son caractère flou et peu opératoire (Archambaud et Gondard-Delcroix, 2018), ses définitions changeantes permettent de dire et faire dire tout et son contraire (Lallau *et al.*, 2018), ce qui pourrait porter à douter, selon ce même auteur, que tout cela ne soit qu'une stratégie des acteurs humanitaires de promouvoir leurs agendas particuliers. Dans ce contexte, je suggère qu'il existe un fort risque pour que la résilience s'impose, dans le champ humanitaire, comme une doxa, du moins c'est l'hypothèse que je poursuis dans le cadre de ce travail d'investigation. En outre, les usages de la résilience amènent à des questionnements d'ordre axiologique sur ce que constitue la vie « normale » à laquelle les personnes traumatisées seraient appelées à mener après les événements catastrophiques. Or, j'anticipe que les « porteurs d'aide »¹¹, ces organisations mêmes qui souhaitent renforcer la résilience des victimes en contexte post-catastrophe auront de la difficulté à définir ce qu'est cet état de « vie normale » tout autant que de mesurer l'impact de la résilience sur les individus et les communautés à la suite de la réalisation de leurs programmes d'intervention.

Reprenant ainsi la thèse d'agendas particuliers qu'avance Lallau (2018), je me demande si les porteurs d'aide ne se servent pas de la résilience comme d'un instrument de légitimation de leur présence prolongée dans les pays affectés par les catastrophes ; ce qui évoquerait une tendance à la politisation du concept. À cet égard, Franck Petiteville définit

¹¹ Les « porteurs d'aide » sont les individus, les organismes ou les institutions qui proposent leurs services à la suite d'une catastrophe dans un lieu donné, le plus souvent de façon bénévole, afin de répondre aux besoins urgents des populations affectées. (J'ai construit cette définition utilitaire au cours de la rédaction du mémoire, puisqu'elle me permettrait de délimiter les acteurs terrain de manière suffisamment précise, tout en conservant une application à des champs et contextes variés).

la politisation d'un enjeu social comme son « exposition à des formes de mise en débat, de mobilisations collectives, de polarisations et de clivages, de controverses et de conflits » (Petiteville, 2017, p. 12). Je peux également me référer aux propos de Véronique Ancey (Ancey *et al.*, 2017) concernant l'objectif de l'émergence de ce concept qui s'inscrit dans une politique des agences d'aide d'en faire la « promotion », ce qui aura pour conséquence, sinon pour finalité, la dépolitisation des enjeux économiques et sociaux. En d'autres termes, dépolitiser les enjeux économiques et sociaux en utilisant la résilience, c'est politiser le concept à d'autres fins que de soutenir un processus auprès des personnes directement affectées. La résilience tendrait donc, dans ce cas, à conforter les populations dans leurs conditions précaires puisqu'elle se résumerait à un gain, une finalité en soi, appelant des formes réjouissances, même au-delà des conditions matérielles d'existence difficiles. Ce travail réflexif souhaite donc approfondir cette politisation de l'usage du concept de résilience (à l'origine provenant de la psychologie) en développement international. Alors que Lallau (2019) parle de repolitiser le concept ; Petiteville (2017) parle de le dépolitiser ; mais les deux auteurs tendent à vouloir démontrer, voire dénoncer l'instrumentalisation et l'utilisation idéologique du concept. Cette lecture est aussi reprise par Véronique Ancey :

Les institutions internationales préconisant le soutien à la résilience pour atténuer les chocs et s'adapter aux risques, engendrent une naturalisation des crises et une essentialisation des populations, avec deux conséquences. D'une part, la résilience, comme la vulnérabilité auparavant, supposées idéalement mieux caractériser les adaptations des systèmes, ont en réalité conduit, dans le dispositif de politique économique à l'œuvre, à renforcer le transfert et la gestion du risque sur les agents eux-mêmes chargés d'y faire face; d'autre part, elles occultent les causes économiques et sociales des inégalités ou de la vulnérabilité des populations, évacuant ainsi une réflexion sur les options alternatives aux politiques qui en sont responsables, au profit d'une responsabilisation individuelle qui n'a pas grand sens dans un environnement d'incertitudes et d'instabilités multiples et structurelles.

Ceci amène à souligner que cette notion désormais saturée de sens fait l'objet d'un usage idéologique autant que technique (Ancey *et al.*, 2017, p. 11-12).

Tout cela me porte à poser la question suivante, qui sera le centre de ce travail :

Comment le concept de résilience est opérationnalisé dans les programmes humanitaires post-catastrophes en Haïti après 2010 ?

Partant de cette question, ce travail espère éclairer certaines zones d'ombres liées à l'utilisation de la résilience en développement et, du coup avoir une idée plus claire du processus mis en place par les porteurs d'aide humanitaire qui parlent de résilience dans leurs programmes. L'idée est de saisir le sens et les usages du concept de résilience par l'humanitaire. Pour ce faire, je propose plus spécifiquement d'étudier l'opérationnalisation de la résilience dans les programmes d'aide humanitaire post-catastrophes.

Pour des raisons de concision et afin de pouvoir comparer deux moments distincts de l'intervention d'organismes humanitaires en Haïti, ce travail étudiera les programmes destinés à répondre aux contrecoups du séisme de janvier 2010 et de l'ouragan Matthew d'octobre 2016. Je porte l'intuition, tirée des premières études¹² sur la question, que le contenu de ces programmes interpellera une catégorie sociale spécifique d'Haïtiens, soit : les personnes provenant de milieux socio-économiques défavorisés. En effet, à la fin des années 2000, tel que notre revue de littérature l'a décrit, le discours des institutions de

¹² À titre de rappel, j'évoquerai quelques-unes de ces recherches, dont l'étude longitudinale d'Emmy Werner, débutée en 1955 qui concernait 698 enfants de l'île de Kauai issus de milieux socio-économiques défavorisés (Laguerre, 2017 ; Cyrulnik, 2016), ou encore, l'étude de Michael Rutter en 1970 concernant quant à elle des enfants issus de milieux défavorisés de l'île de Wight au Royaume-Uni (Laguerre, 2017). L'étude de Norman Garnezy datée de 1973 examinait les enfants américains vivants dans des conditions familiales et environnementales très précaires dont les parents étaient schizophrènes (Anaut, 2015).

développement, surtout à travers le courant humanitaire depuis ses origines occidentales, mettant en avant la notion de résilience, s'intéressait aux pauvres et aux déshérités (Ferré, 1995). Je pense donc qu'identifier et comprendre l'opérationnalisation de la résilience dans les programmes contribuera à définir la portée et les possibles écueils du sens et des usages de la résilience dans le champ de l'aide humanitaire.

2.1- Hypothèse

Comme avancé précédemment, mon hypothèse est que la résilience s'imposera comme doxa dans les programmes humanitaires qui interviennent en Haïti après les catastrophes. Je préciserai que la doxa est souvent conceptualisée comme un obstacle à la connaissance¹³ (Bachelard, 1986) ; elle s'oppose alors à la notion de vérité et de scientificité (Molinié, 2008). Appliquée à notre contexte d'étude, la résilience serait perçue, dans ses visées et ses usages, comme cette évidence voulant que ceux qui reçoivent l'aide humanitaire après les catastrophes (les pays du Sud notamment) soient des personnes résilientes. Mais, les populations des pays du Nord qui reçoivent de l'aide après une

¹³ Gaston Bachelard, dans la formation de l'esprit scientifique souligne cette notion d'obstacle en prenant le contre-pied de l'opinion par rapport à la science. Ce qui traduit bien la toute volonté de rejeter la doxa. En effet Bachelard avance que : « La science, dans son besoin d'achèvement comme dans son principe, s'oppose absolument à l'opinion. S'il lui arrive, sur un point particulier, de légitimer l'opinion, c'est pour d'autres raisons que celles qui fondent l'opinion ; de sorte que l'opinion a, en droit, toujours tort. L'opinion pense mal ; elle ne pense pas : elle traduit des besoins en connaissance. En désignant les objets par leur utilité, elle s'interdit de les connaître. On ne peut rien fonder sur l'opinion : il faut d'abord la détruire. Elle est le premier obstacle à surmonter. Il ne suffirait pas, par exemple, de la rectifier sur des points particuliers, en maintenant, comme une sorte de morale provisoire, une connaissance vulgaire provisoire. L'esprit scientifique nous interdit d'avoir une opinion sur des questions que nous ne comprenons pas, sur des questions que nous ne savons pas formuler clairement. Avant tout, il faut savoir poser des problèmes. Et quoi qu'on dise, dans la vie scientifique, les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce sens du problème qui donne la marque du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir de connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit. » (Bachelard, 1986, p. 14)

catastrophe, le sont-elles ? Ainsi, la doxa sera interprétée dans le sens d'opinion (vraie ou fausse), une fin inévitable à laquelle les Haïtiens sont destinés. Ce serait un but que certains porteurs d'aide s'efforceraient d'atteindre sans pour autant désigner les outils justifiant le processus pour y arriver. En fait, la résilience s'inscrirait dans la lignée des mots à la mode comme c'était le cas de gouvernance, participation citoyenne, *empowerment* (Cornwall et Brook, 2005) dont le destin est sa disparition dans « les rebus de l'histoire des concepts » (Lallau, 2014, p. 2). La popularité du concept serait une nouvelle stratégie mise à l'œuvre afin de pénétrer « le marché » rentable de l'aide humanitaire, ayant pour effet de structurer le cadre interventionniste de l'humanitaire en déplaçant l'attention des acteurs tels les ONG et d'autres organisations internationales, loin des revendications pour de meilleures conditions de vie des populations affectées par les catastrophes, ce qui exigerait la remise en cause des mécanismes et les logiques structurelles qui rendent leurs situations précaires et vulnérables.

Chapitre 3

3.- Cadre théorique et conceptuel

Dans ce chapitre, je présenterai le cadre théorique et conceptuel. Je définirai les notions d'opérationnalisation et de programmes humanitaires post-catastrophes qui sont les deux piliers sur lesquels repose ce travail. Pour ce faire, je m'inspire des travaux de Ricardo Zúñiga (1994) qui, dans ses travaux sur la planification et l'évaluation des actions sociales, propose une réflexion théorique sur la façon d'évaluer les programmes et les pratiques dans le cadre d'une intervention à caractère sociale ; ce qui cadre bien avec la démarche de ce travail qui cherche entre-autre à contextualiser l'opérationnalisation de la résilience dans les programmes humanitaires post-catastrophes.

3.1- Sur l'opérationnalisation

La prise en compte de la résilience est très présente dans les programmes d'aide des organismes internationaux et la résilience devient une « nouvelle pratique » (Lallau, 2016). Comme nous en avons discuté précédemment, l'opérationnalisation de la résilience en développement pose des enjeux particuliers, et des auteurs comme Lise Archambaud (2018), Véronique Ancey (2018) et Benoit Lallau (2016) s'interrogent sur les dispositifs mis en place pour y parvenir. Ce travail s'inscrit dans cette continuité en cherchant à comprendre la série d'actions organisées, dans un contexte local donné, soit les programmes humanitaires post-catastrophes en Haïti, afin d'obtenir un résultat (la

résilience). Je veux saisir d'une part, les mécanismes mis en œuvre qui permettent de parler de résilience et d'autre part, identifier les outils mis en place pour l'évaluer.

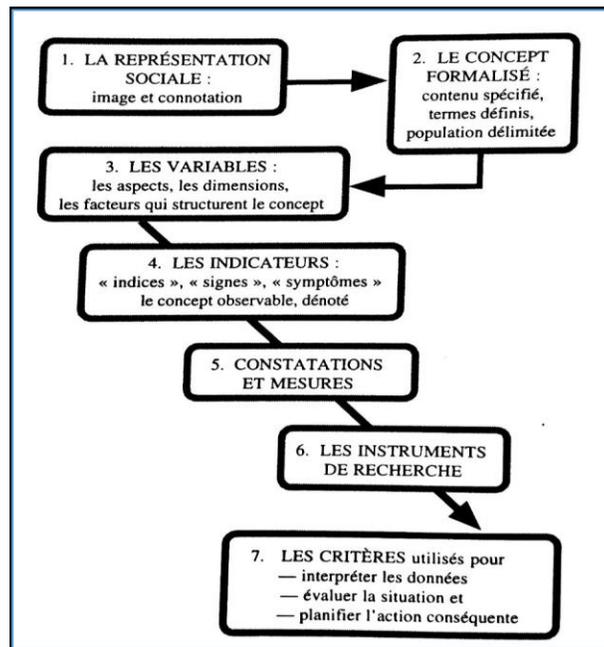
Comme la revue de littérature a permis de le constater, la résilience est vue comme un concept flou dans le champ du développement. Pour passer de l'abstrait au concret, je me propose de clarifier les mécanismes de mise en œuvre et les mesures d'évaluation de la résilience en développement. C'est pourquoi je choisis d'orienter ce travail vers l'identification et l'application de la résilience dans les programmes d'aide humanitaire post-catastrophe, programmes issus du monde du développement international. Pour ce faire, je m'inspire d'autres démarches analytiques qui ont pris pour objet les programmes humanitaires post-catastrophes, notamment le travail Ricardo Zúñiga (1994) qui a théorisé le processus d'opérationnalisation.

Selon sa grille d'analyse, Zúñiga distingue quatre moments dans le plan d'action pratique en vue d'agir sur une situation sociale. Le premier est le sentiment collectif à l'égard de la situation jugée problématique dans lequel on se donne pour tâche d'identifier le problème. Le deuxième moment c'est la description du problème en termes de signes, d'indicateurs afin de l'identifier de façon claire et précise. Le troisième moment consiste à interpréter le problème en identifiant ses origines, ses causes, ses facteurs et les actions à mener pour le résoudre. Le quatrième moment quant à lui se concentre sur la recherche de solution au problème en mobilisant les ressources adéquates pour y parvenir. (Zúñiga, 1994, p. 25-26). Pour les besoins de ma propre démarche conceptuelle, je m'approprie les quatre moments de Zúñiga afin de les appliquer aux programmes humanitaires des organismes agissant à Haïti depuis 2010. Ainsi, j'associe le premier moment, soit le fait de se sentir concerné par la situation, à la catastrophe en soi qui invite à agir dans un contexte

d'urgence en raison des dégâts causés par l'évènement. Quant au deuxième moment, qui réfère à la description du problème, il invite à donner les caractéristiques de l'évènement. Dans le cas qui me concerne, le problème est la catastrophe naturelle ainsi que les dégâts qu'elle peut causer. Le troisième moment identifie les populations sur lesquelles les programmes humanitaires souhaitent agir. À titre d'illustration sur laquelle je reviendrai dans le chapitre sur l'analyse des données, je précise qu'en Haïti, lors du séisme, c'est l'Ouest du pays qui fut le centre des dégâts ; alors qu'à la suite du passage de l'ouragan Matthew, c'est le Grand Sud qui fut le plus touché (UNICEF, 2018a). Enfin, j'associe le quatrième moment, soit la mise en œuvre du plan d'action relatif aux ressources mobilisées tout en définissant les circonstances dans lesquelles se fera l'intervention, aux projets mis en place après les catastrophes naturelles.

Bien que je considère ces quatre moments comme un tout structuré, planifié (une marche à suivre) dans le dessein de mettre en œuvre un programme humanitaire après une catastrophe, l'opérationnalisation dans ce cas c'est le processus qui consiste à rendre ce « tout structuré » plus concret en le transformant en directives faciles à comprendre, à suivre et à évaluer. Il est nécessaire de transférer les concepts en variables afin de réduire les écarts d'interprétation puisque les concepts peuvent être polysémiques. C'est ce que Zúñiga propose dans le schéma (Tableau 3) le chemin de l'opérationnalisation.

Tableau 3: Le chemin de l'opérationnalisation



Tiré de Zúñiga (1994, p.56)

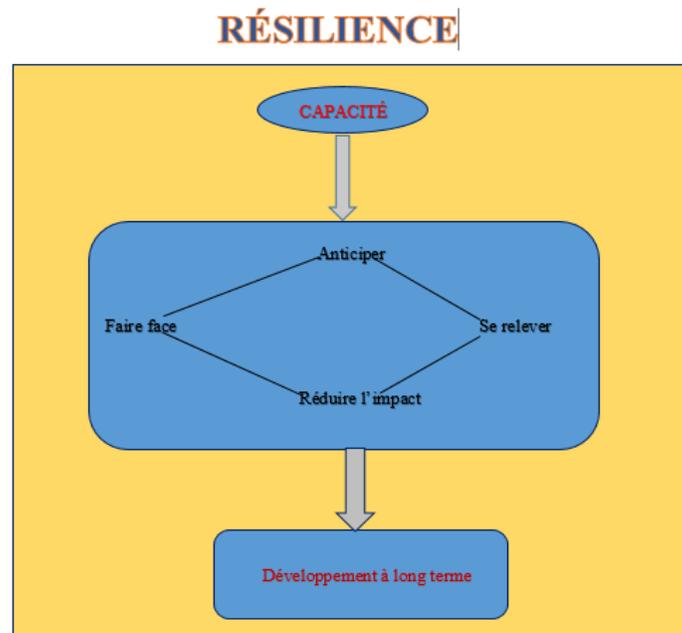
L'opérationnalisation tend à « établir les bases pour enrichir l'intervention en rendant plus conscients et plus explicites les liens entre l'action et la réflexion qui doivent l'accompagner » (Zúñiga, 1994, p. 45). Sur ce, j'essaierai de voir comment les actions des organismes internationaux en humanitaire répondent effectivement à leurs attentes concernant la résilience après les deux événements qui seront étudiés dans ce travail (séisme de 2010 et ouragan Matthew de 2016). Il sera question de savoir par quels mécanismes ou outils (et leurs étapes), ces programmes/organismes passent-ils pour conclure qu'il y a lieu de parler de résilience ou pas. Afin de réduire les ambiguïtés par rapport aux multiples définitions de la résilience, je prendrai comme référence celle de la Croix-Rouge :

La capacité des individus, des communautés, des organisations ou des pays exposés à des catastrophes et des crises et aux facteurs de vulnérabilité sous-jacents à : anticiper, réduire l'impact, faire face et se relever des effets de l'adversité sans compromettre le potentiel de développement à long terme. (FIRC, 2012, p. 7).

Le choix de cette définition se justifie par le fait que la Croix-Rouge est devenue une organisation incontournable dans le champ humanitaire en Haïti. La Croix-Rouge a reçu des donations importantes destinées à Haïti après séisme (Croix-Rouge Canadienne, 2015), de plus, elle a formulé des lignes directrices d'intervention post-catastrophe qui mobilisent le concept de résilience dans son document de 2012. Dans la définition de la Croix-Rouge, je remarque qu'on met l'accent sur la notion de « capacité » (sur laquelle je reviendrais au chapitre 6). Ensuite, je constate que la résilience semble se résumer au pouvoir d'anticiper, c'est-à-dire prévoir les possibilités de catastrophes afin d'agir sur elles plus efficacement, d'où la notion de « réduction de l'impact » dans la définition présentée ci-haut. Enfin, cette même définition invite à « faire face » et « se relever » des effets de l'adversité « sans compromettre le potentiel de développement à long terme ». Selon mon analyse de la définition, l'idéal de la résilience c'est le but ultime qu'elle souhaite atteindre.

En guise de résumé, j'ai créé une synthèse de la définition de la Croix-Rouge dans le Tableau 4 (page suivante) afin de relever les éléments de l'opérationnalisation de la résilience selon les étapes de Zúñiga. Je proposerai, dans le prochain chapitre, un canevas qui contiendra les actions à mener afin de rendre visible les dimensions de la définition de la Croix-Rouge. Ce tableau sera complété pendant tout le déroulement du travail parce qu'il s'agit d'un mode de représentation qui a pour objectif de catégoriser une démarche et un processus itératif en fonction des observations qui seront faites à partir du corpus textuel.

Tableau 4 : Synthèse de la définition de la résilience selon la Croix-Rouge



3.2- Sur les actions humanitaires post-catastrophes

Puisque cette étude vise à comprendre la manière dont la résilience est opérationnalisée dans les programmes humanitaires post-catastrophes, il est indispensable de réfléchir au contexte sociopolitique et économique particulier des actions humanitaires post-catastrophes. La plupart de ces interventions concernent ce secteur d'activités qui vise à enrayer les fléaux, réduire les inégalités et rétablir les régulations (Neuilly, 2008). À cet effet, Julie Damond souligne qu'en 1995, Rony Brauman, ancien président de Médecins Sans Frontières (section France), a défini l'action humanitaire comme « celle qui vise, sans aucune discrimination et avec des moyens pacifiques, à préserver la vie dans le respect de la dignité, à restaurer dans leur capacité de choix des hommes qui en sont privés par les circonstances » (Damond, 2007, p. 11-12). Ces actions sont menées par les organismes

internationaux et des ONG. Comme l'indique Julie Damond, l'important dans l'action humanitaire, c'est le désintéret et surtout la volonté de servir tout en respectant la dignité de l'autre. Sans ignorer les conditions difficiles dans lesquelles l'humanitaire intervient (par exemple guerre, catastrophes naturelles, épidémies), les résultats sur le terrain font débat comme en témoigne l'article de Frédérique Gavreau et Amélie Martelle (2016) concernant les actions de la Croix-Rouge américaine en Haïti ou celui de Simon Veitl (2020) où il souligne la mise à l'écart de l'État haïtien dans les mécanismes de coordination de l'aide au profit des multinationales.

Le terme « post-catastrophe » quant à lui, réfère à un paysage particulier à la suite d'un évènement physique (par exemple séisme, ouragan, inondation) où des dégâts de tout ordre sont constatés. Pour y remédier, cela implique des opérations de déblayage et de nettoyage, des réparations, des reconstructions d'infrastructures détruites (Moatty *et al.*, 2019). La période post-catastrophe dispose de sa propre temporalité et celle-ci peut varier grandement par exemple entre quatre ans et une vingtaine d'années (Moatty, 2019). L'usage du concept post-catastrophe me pousse à revisiter la notion de « vulnérabilité » qui fut très populaire dans les années 1990 lorsque les discours des organismes internationaux concernaient les désastres et le renforcement des capacités¹⁴. La vulnérabilité est un constat qui permet de prendre des dispositions de prévention, de renforcement et de prise en charge du désastre. Après les catastrophes, les populations déjà identifiées comme vulnérables en raison d'un manque aux services sociaux, voient leur situation se dégrader. Haïti, par exemple, est le pays dont l'indice de risque de catastrophes naturelles est le plus élevé au monde (UNICEF, 2018a). Il parait évident que l'humanitaire

¹⁴ Voir par exemple la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992.

y soit souvent présent, car, comme nous le rappellent Goemaere et Ost (1996), ce sont les crises politiques et les catastrophes naturelles qui favorisent les interventions humanitaires. Ainsi, l'humanitaire s'est établi à Haïti bien avant 2010, puisque depuis la chute des Duvalier en 1986, il y a eu des interventions humanitaires dans ce pays pour des raisons n'ayant pas nécessairement rapport avec les catastrophes naturelles, mais politiques (chute des Duvalier en 1986, embargo de 1991 à 1994, deuxième Coup d'État contre Aristide en 2004). En résumé, la notion de post-catastrophe englobe les actions et programmes humanitaires menés dans un lieu donné, en réponse à une catastrophe. Dans ce travail, je m'en tiendrai qu'aux interventions post-catastrophes liées aux désastres naturels.

Un autre élément à prendre en considérations dans les actions humanitaires post-catastrophes ce sont les projets spécifiques mis en place à la suite des catastrophes. Pour définir un « projet », je me réfère aux travaux de Philippe Nasr (2009, p. 4) : « un projet est une entreprise temporaire décidée dans le but de créer un produit, un service ou un résultat unique ». Un projet est défini dans le temps, c'est-à-dire qu'il doit avoir un début et une fin. Dans le cadre des projets élaborés après les désastres, la date du début est évidemment tôt après les évènements alors que la date de fin peut varier comme il l'a été dit. Néanmoins, l'instrument qui présente les actions ainsi que les résultats des organismes à vocation humanitaire ce sont les documents écrits relatifs aux programmes et projets, notamment les rapports annuels que les institutions publient systématiquement. Ces outils documentaires permettent entre autres la diffusion des moyens et méthodes de travail, des obstacles rencontrés lors des interventions sur le terrain, des ajustements proposés par l'équipe et les partenaires. Ainsi, je me propose d'étudier ces documents issus de diverses

organisations non-gouvernementales ayant travaillé dans le champ humanitaire en Haïti à la suite des deux catastrophes susmentionnées.

Chapitre 4

4.- Cadre méthodologique de la recherche

Cette section concerne l'approche et les outils méthodologiques que je compte utiliser pour apporter les éléments de réponse à la question qui guide ce travail. Afin de cerner l'opérationnalisation de la résilience dans les programmes humanitaires en Haïti, j'utiliserai l'analyse de contenu comme méthodologie qualitative. La pandémie de COVID-19 ne m'a pas permis d'effectuer un travail de terrain et de rencontrer les acteurs clés des projets (directeurs de projets et les bénéficiaires). Subséquemment, je m'en tiendrai qu'aux documents textuels et en libre accès, avec toutes les limites que cela renferme, afin d'étudier certains projets d'ONG en Haïti.

4.1- Contexte du choix de la méthodologie

Au départ, j'avais choisi de mener cette recherche selon la méthodologie de la « double ethnographie » qu'avait utilisé Laeticia Atlani-Duault dans son travail « Au bonheur des autres : anthropologie de l'aide humanitaire » (2009b). Cette méthode comprend deux enquêtes soit une ethnographie au sein d'agences de développement doublée d'une seconde enquête parmi les bénéficiaires des projets d'aide. J'ai dû toutefois abandonner cette méthodologie à cause d'un obstacle majeure que j'ai rencontré chemin faisant : la COVID-19. Cette pandémie mondiale a grandement affecté le déroulement de cette recherche puisque des mesures exceptionnelles ont été prises presque partout, limitant les déplacements interurbains et internationaux pour des raisons de santé publique. Puisque

je vis présentement au Québec, j'ai donc dû renoncer à aller sur le terrain dans le but de rencontrer les bénéficiaires de l'aide humanitaire en Haïti, ainsi que les responsables de certains programmes ciblés au sein d'ONG. Même en tentant d'en rejoindre quelques-uns à distance (par courriels et par téléphone), l'instabilité politique et sociale liée à la crise de COVID-19 a rendu ces efforts vains. Ainsi, j'ai été contraint de choisir une autre méthodologie qualitative, soit l'analyse de contenu. Cette méthode répond aux exigences de la recherche et elle me donne les outils pour déceler l'opérationnalisation de la résilience dans les programmes humanitaires post-catastrophes.

Puisque la recherche qualitative a pour caractéristique principale de « privilégier le point de vue des acteurs sociaux dans l'appréhension des réalités sociales » (Mayer *et al.*, 1992, p. 159-160), ce travail s'intéressera aux points de vue des ONG œuvrant en Haïti, et ce, par l'analyse des documents secondaires, principalement des rapports publics produits par les ONG sélectionnées. Comme je l'ai dit précédemment, ce travail entend identifier et analyser l'opérationnalisation de la résilience, soit le déploiement d'une logique (différentes étapes) qui vise à rendre les individus et les communautés plus résilientes, à travers les programmes, les actions des organismes internationaux de développement qui interviennent dans l'humanitaire après le séisme de 2010 et l'Ouragan Matthew de 2016 en Haïti. En ce qui concerne l'analyse de contenu, Omar Aktouf la définit comme suit :

L'analyse de contenu est une technique d'étude détaillée des contenus de documents. Elle a pour rôle d'en dégager les significations, associations, intentions... non directement perceptibles à la simple lecture des documents (le terme document doit être pris au sens très large du terme, allant du texte au microfilm en passant par la bande magnétique). (Aktouf, 1987, p. 111)

De cette définition, ce qu'il me semble important de souligner est l'action de signification qui est associée à la technique, autrement dit c'est le chercheur qui lit et interprète le contenu des documents. D'ailleurs, parce que les résultats divergent en fonction des objectifs des chercheurs, Aktouf (1987, p. 113-114) dénombre six types d'analyse de contenu : l'analyse de contenu d'exploration; l'analyse de contenu de vérification; l'analyse de contenu qualitative; l'analyse de contenu quantitative; l'analyse de contenu direct et l'analyse de contenu indirect.

En explorant les types d'analyse de contenu que souligne Aktouf, celui qui retient mon attention est l'analyse de contenu direct. En effet, l'opérationnalisation du concept de résilience devrait être un processus clair, précis et préalablement défini. Or, l'analyse de contenu direct prend au sens littéral la signification de ce qui est étudié (Aktouf, 1987). Toutefois, cela n'est pas suffisant pour dégager l'essence d'une notion aussi complexe que la résilience, c'est pourquoi, dans ce travail, je m'intéresserai également au contenu indirect pouvant me permettre de déceler les éléments implicites de la résilience. Si je me réfère aux travaux de Zúñiga (1994), de façon synthétique je présume que le processus d'opérationnalisation de la résilience doit être prédéfini par les organismes qui agissent sur la question en soulignant les directives, les marches à suivre afin d'y parvenir. En termes d'application, l'analyse de contenu, dans le cadre de ce travail, s'intéressera au contenu de ces directives, à la fois dans les rapports écrits associés aux programmes des organismes qui seront décrits plus loin dans ce chapitre, mais aussi à la compréhension de ces actions et de leurs retombées par les professionnels engagés dans la mise en œuvre et/ou l'évaluation de ces programmes sur le terrain. En ce qui a trait à la pertinence du choix de l'analyse de contenu, j'estime qu'elle permettra de répondre à la question de recherche tout

en vérifiant mon hypothèse (la confirmer ou l'infirmier), à savoir, la résilience comme doxa dans les programmes humanitaires après les catastrophes naturelles en Haïti. Les documents en question seront traités manuellement, car c'est un petit échantillon que j'ai à explorer (huit projets totalisant 992 pages). En revanche, s'il y avait plus de documents à analyser, cela nécessiterait indubitablement un logiciel informatique pour le traitement des données.

4.2- Le choix des organisations

Les OI et ONG qui travaillent en Haïti se comptent par centaines. En 1997, Sauveur Pierre-Étienne a publié un texte dont le titre est très révélateur : « Haïti : l'invasion des ONG », dans lequel il avait recensé 262 ONG actives en Haïti. En 2017, la liste s'était allongée à 627 dont 370 étaient en règles avec l'État haïtien et 257 frappées d'interdiction de fonctionnement puisqu'elles œuvraient en dehors du cadre formel, selon le Ministère de la Planification et de la Coopération externe (Sénat, 2017). Dans cette constellation d'organismes, le choix n'a pas été évident. Ainsi, j'ai déterminé trois critères spécifiques afin d'y parvenir.

D'abord, les activités de l'organisme doivent avoir débuté en Haïti en 2005 au plus tard, soit cinq années avant le séisme de 2010. Cet intervalle, en amont, m'a permis de contextualiser le travail de ces organismes avant, pendant et après le séisme et l'ouragan Matthew. J'ai pu faire la vérification temporelle de ce premier critère lors de la consultation des différents sites Web des ONG identifiées. Ensuite, le deuxième critère employé était d'avoir mis sur pied des programmes/projets humanitaires intervenant à la suite du séisme

de 2010 et/ou de l'ouragan Matthew de 2016. Enfin, étant donné que j'explore la résilience, je devais nécessairement trouver une mention lexicale du concept (troisième critère) dans les rapports de projets ou tous autres documents administratifs produits par ces organisations durant la période en question. Les projets sélectionnés répondaient à des critères spécifiques, comme exigés dans la méthodologie. Les critères d'inclusion ont été nécessaires dans le cadre de ce travail, car j'ai rencontré plusieurs projets faisant mention de la résilience en Haïti après 2010.

En termes de démarches documentaires, j'ai réalisé des recherches préliminaires sur plusieurs moteurs de recherche Web : Google.ca, Google.ht, Google.com, Yahoo.com, Yahoo.fr et Yahoo.ca. J'ai utilisé les applications Google Chrome et Firefox pour lancer les recherches avec pour mots clé « résilience-Haïti ». J'ai fait une présélection de 21 projets issus de différentes organisations. Pour la sélection finale, je n'ai retenu que huit projets, et ce, en fonction de leur pertinence eu égard aux trois critères de constitution du corpus textuel. Je dois souligner que tous les projets sélectionnés sont financés ou exécutés par trois organisations internationales, soit : la Banque Mondiale (cinq sur huit), le FAO (deux sur huit) et le PNUD (un sur huit), en partenariat avec le gouvernement haïtien et/ou des ONG qui travaillent sur le terrain. Ces projets sont disponibles sur le site Web des différentes organisations sélectionnées.

4.3- Traitement des sources documentaires écrites

Les contenus documentaires mobilisés pour cette recherche correspondent à des données secondaires, à savoir des « éléments informatifs rassemblés pour des fins autres

que celles pour lesquelles les données avaient été recueillies initialement » (Turgeon et Bernatchez, 2009, p. 490). Dans ces documents de nature informative et évaluative, j’ai été attentif aux définitions de la résilience que les organisations ont proposées ainsi que leurs usages. Aussi, j’ai analysé les étapes de mise en œuvre desdits projets, de la conception, au partenariat, en passant par la formation des agents sur le terrain, le type d’aide apportée à la population, le type de population visée par le projet, les retombées de leur opérationnalisation, à savoir les actions, ainsi que leurs étapes, menées en fonction de leur finalité. À partir des éléments de la définition de la Croix-Rouge (2012) présentée dans le cadre théorique et conceptuel, j’ai construit un canevas qui schématise la définition de la résilience (Tableau 5). Ce dernier s’appliquera à tous les documents textuels qui seront analysés dans le cadre de la recherche.

Tableau 5: Éléments d’opérationnalisation de la résilience selon la définition de la Croix-Rouge

RÉSILIENCE			
<i>Capacité à</i>			
Anticiper	Réduire l’impact	Faire face	Se relever
Développement à long terme			

4.4- Considérations éthiques

Ce travail de recherche mobilise de données secondaires à des fins d'analyse. Il m'a donc fallu obtenir une autorisation éthique de la part du comité institutionnel de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais (Annexe B). En ce qui concerne la constitution de l'échantillon, j'ai été rigoureux concernant le choix des organisations en fonction des critères d'inclusion mentionnés plus haut ainsi que les projets analysés. Toutes les organisations ont effectivement travaillé en Haïti au moins depuis 2005 et tous les projets sélectionnés (de 2014 à 2018) parlent de résilience et ces projets sont tous en réponse au séisme de 2010 et/ou à l'ouragan Matthew de 2016, comme prévu dans les critères d'inclusion.

Chapitre 5

5.- Présentation et analyse des données textuelles

Dans ce chapitre, je présenterai les données recueillies lors de l'analyse de contenus des documents sur la résilience en Haïti. Les documents en question sont des projets issus d'organisations internationales qui travaillent en Haïti. Je ferai d'abord une description de l'ensemble des huit projets retenus en présentant leurs caractéristiques communes. Ensuite, je présenterai les principales activités (objectifs) que les organisations souhaitaient réaliser à travers les projets. Enfin, j'analyserai ces données en fonction des catégories issues du canevas sur la résilience et son opérationnalisation que j'ai établi au chapitre quatre.

5.1.- Description des projets

Afin de faciliter la démarche de recherche, les projets ont été codés par dénomination simple à savoir P1 à P8 (où P signifie « projet » et le code numérique correspondant au projet en question). Ci-après, je présenterai trois aspects de ces projets soient : 1) les objectifs, 2) les activités et 3) les retombées attendues ; toujours dans le souci de cerner les indicateurs d'opérationnalisation de la résilience.

5.1.1- Objectifs des projets

D'entrée de jeu, je dois souligner que les titres des projets sont des énoncés suggestifs, qui présupposent la résilience. En effet, dans chacun des titres, on trouve soit le

terme « soutien » ou « renforcement » ajouté à la résilience. Tous les titres de tous les projets sélectionnés ainsi que leurs objectifs (clairement définis dans les documents) convergent dans ce sens. Ainsi, après analyse, il m’a été possible de classer les huit projets en deux catégories : les projets de « sensibilisation » et les projets de « soutien »¹⁵ (Tableau 6, ci-après) et, comme il l’a été précisé, les projets retenus s’étalent sur la période 2014 - 2018.

Tableau 6: Présentation des catégories de projets en fonction de leurs objectifs

Projets	Sensibilisation	Soutien	Total
P1	✓		
P2		✓	
P3		✓	
P4		✓	
P5		✓	
P6	✓		
P7	✓		
P8		✓	
Total	3	5	8

¹⁵ Les deux catégories des projets signifient que les activités d’un projet portent plus sur une catégorie qu’une autre. Cela ne veut pas dire qu’un projet est exclusivement un projet de sensibilisation ou de soutien.

5.1.2- Les projets de sensibilisation

Les projets de sensibilisation, au nombre de trois, sont ceux qui visent à informer la population des risques qu'elle encourt étant donné la position géographique nationale (Haïti) et le territoire occupé par la population dans une zone donnée (par exemple territoire à risque d'inondation ou de glissement de terrain). J'ai pu constater un dénominateur commun des projets qui est la présentation d'Haïti comme un espace exposé à quatre risques majeurs que sont : ouragan, séisme, inondation et glissement de terrain. Comme je l'ai déjà mentionné dans la mise en contexte du cas d'Haïti, eu égard à la construction de la vulnérabilité du pays, l'ensemble des projets stipulent que la position géographique d'Haïti accroît sa fragilité aux catastrophes naturelles. En outre, le manque d'infrastructures adéquates pouvant faire face à ces catastrophes, ainsi que l'occupation et les constructions anarchiques des territoires, sont entre autres des éléments soulignés dans les projets sur lesquels il est mentionné qu'il est « urgent d'agir » (P1, p. 5, 10, 12, 13 ; P3, p. 76). Par rapport à ce qui précède, un seul projet (P7) présente des caractéristiques différentes car il vise principalement la construction de routes secondaires dans le milieu rural. Ce projet souligne que la construction des routes secondaires affecte les biens fonciers des paysans. À cet effet, ce projet vise à encadrer les personnes qui seront directement affectées par les activités de l'ONG et de ses partenaires puisque les habitants doivent céder leurs terres, en contrepartie ils seront dédommagés financièrement par l'État haïtien.

Les projets de la première catégorie, qui se proposent de sensibiliser, ciblent en priorité l'éducation de la population face aux changements climatiques (clairement défini dans les projets en question) ainsi que les comportements à adopter face à ces changements.

En ce qui concerne les activités de sensibilisation, elles passent par des formations, des ateliers et des rencontres avec les habitants, les associations ou des élus locaux. Quant aux évaluations et à l'appui technique prévus, c'est également le gouvernement haïtien qui est appelé à les fournir à travers les élus locaux ou les bureaux nationaux spécialisés dans la gestion des risques et désastres, comme le Système National de Gestion des Risques et Désastres (SNGRD).

5.1.3- Les projets de soutien

Les projets de soutien (seconde catégorie de projet), au nombre de cinq, concernent l'agriculture. En effet, le renforcement de la sécurité alimentaire et la relance de la production agricole révèlent des principaux objectifs de ces projets de soutien. Ces derniers sont pilotés soit par des organisations locales spécialisées dans l'agriculture ou encore relèvent de partenariats avec le Ministère de l'Agriculture d'Haïti. Certes, ces projets visent à sensibiliser la population aux risques d'inondation ou de sécheresses, mais ils mettent surtout l'emphase sur le support technique et l'accompagnement des agriculteurs victimes de l'ouragan. Ces acteurs locaux reçoivent du bétail pour l'élevage, des semences afin de redresser l'agriculture et, de ce fait, espérer obtenir de meilleures récoltes à la suite des catastrophes. Les habitants reçoivent également des conseils techniques ainsi que des matériaux pour les activités halieutiques¹⁶. Ce sont des projets qui visent à apporter une aide d'urgence à la suite des catastrophes de 2010 et de 2016.

¹⁶ Halieutique renvoie à l'exploitation des ressources de la mer.

Dans tous les projets, il y a une section dédiée aux objectifs ; et à leur lecture, je remarque que tous visent à « renforcer les capacités du territoire »¹⁷ dans lequel ils sont implantés et à faire face aux différents risques de désastres. Je dois souligner que l'implémentation des projets ne se fait pas nécessairement dans les territoires directement victimes des catastrophes. Par exemple, il y a quatre projets qui touchent le grand Nord d'Haïti (Nord, Nord-Est, Nord-Ouest), or c'est l'Ouest du pays qui a été véritablement touché par le séisme et le grand Sud (Sud, Sud-Est, Grande-Anse), par l'Ouragan Matthew. Toutefois, si je me réfère à la carte de synthèse des menaces naturelles d'Haïti (Carte 1, Annexe 1), ce ciblage s'explique aisément puisque la zone du Grand Nord est exposée aux huit menaces présentées sur la carte¹⁸. Je remarque également que ces cinq projets visent à sensibiliser les populations face aux changements climatiques qui sont, selon l'ONU « des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables. » (ONU, 1992, p. 4). Ces activités humaines, surtout dans le secteur industriel qui rejette une quantité élevée de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, sont à la base du réchauffement climatique, ce qui provoque une perturbation des dynamiques météorologiques sur la planète.

¹⁷ La signification de cette expression sera explicitée plus loin.

¹⁸ Les huit menaces naturelles auxquelles Haïti est exposée, selon la carte du CIAT (2017, p. viii) sont : exposition inondation à la submersion marine ; exposition aux mouvements de terrain ; menaces sismiques élevées ; sécheresse, faille majeures actives, trajectoire des cyclones, épiceutre des séismes majeurs ; observations de tsunamis.

5.1.4- Les activités des projets

Pour les projets de sensibilisation, les activités sont multiples en raison de la grande variabilité des sites d'intervention des programmes étudiés. Dans le grand Nord, dans les villes de Ouanaminthe, du Cap-Haitien, on retrouve des activités de connaissances des risques et désastres qui sont des plans de prévention des risques dans des zones spécifiques (jugées plus « à risque »). Ces activités de sensibilisation sont généralement réalisées avec les élus locaux (maires, les CASEC, les ASEC¹⁹) et d'autres groupes organisés de la zone (associations, comités) afin de concerter leurs efforts. Des formations ont notamment été organisées sur les bonnes pratiques en constructions parasismiques²⁰ pour des maçons et des contremaitres. Pendant que d'autres activités visent le renforcement de la gestion des données hydrométéorologiques afin d'anticiper les risques d'inondation et donner l'alerte à temps et une mise en place d'un plan d'évacuation dans le Nord, le système de communication (construction de routes secondaires) dans les zones à risque s'est vu renforcer.

Quant à l'étendue géographique des projets de soutien, ceux-ci couvrent plusieurs villes dans le Nord-Ouest (Mole Saint-Nicolas, Baie de Henne, Bombardopolis) et dans le Grand Sud (Belle-Anse, Anse-à-Pitres, Baint, Baradères, Saint-Louis du Sud, Cavaillon). Les principales activités consistent à la reconstruction de maisons détruites après les catastrophes, la distribution de semences pour des produits spécifiques à des organisations

¹⁹ CASEC et ASEC sont des élus locaux. Ce sont deux sigles qui signifient respectivement Conseil d'Administration de la Section Communale et Administration de la Section Communale. Les élus sont appelés CASEC et ASEC, par métonymie.

²⁰ Les constructions parasismiques sont des techniques de construction de bâtiments pouvant supporter sans s'effondrer, des séismes à magnitude élevée. À la suite du séisme du 12 janvier 2010 où les dégâts matériels se sont élevés à près de 15 milliards de dollars américains, les constructions parasismiques sont devenues une priorité pour le gouvernement haïtien. Voir MPCE, 2012.

communautaires. La culture des produits à cycle court est priorisée afin d'assurer la subsistance et l'autonomie et éviter la migration vers d'autres villes. Des distributions de matériels de pêches aux associations de pêcheurs sont aussi à souligner ainsi que l'encadrement et les formations en éducation nutritionnelle pour les ménages. Ces projets visent à renforcer les capacités des agriculteurs, des pêcheurs et à restaurer les infrastructures (voie de communications, bassins versants, canaux d'irrigation) qui avaient été détruites en vue de relancer les activités économiques dans les zones affectées par les catastrophes.

5.1.5- Les retombées attendues des projets

Pour les projets de sensibilisation, les résultats sont davantage de type qualitatif (c'est-à-dire se rapportant à la qualité ou la valeur de quelque chose), à savoir les populations cibles, les acteurs gouvernementaux ont acquis de nouvelles connaissances détaillées sur les risques et les vulnérabilités de leur habitat et savent comment les réduire. Des plans de réduction de risques sont mis en place dans le Nord, incluant une cartographie multirisque dans laquelle les zones à risque d'inondation et de glissement de terrain (des quartiers au Cap-Haitien) sont mises en avant à des fins de sensibilisation. À la fin des projets, les organisations qui dirigent les projets estiment que les capacités nationales et départementales de préparation aux catastrophes et d'intervention sont renforcées, grâce aux appuis techniques donnés au gouvernement haïtien, sans toutefois insister sur les indicateurs menant à cette conclusion.

Pour les projets d'accompagnement, les résultats sont quantitatifs (c'est-à-dire relatif à la quantité ou à la mesure) et qualitatifs (c'est-à-dire relatif à la qualité ou la nature d'une chose). On note la reconstruction de plusieurs maisons endommagées après le séisme et après l'ouragan, mais aussi la distribution de dizaine de tonnes de semences et de boutures aux familles et aux organisations communautaires. Il est aussi question de distribution de matériaux de pêche aux associations de pêcheurs et de bétails aux familles destinés à l'élevage. De plus, des ateliers de formation sur la transformation des fruits sont organisés afin de relancer les activités économiques dans les communautés. Aussi, des activités de nettoyage et de curage de canaux d'irrigation ont été réalisées, canaux qui ont été hors d'usage après l'ouragan Matthew, afin de faciliter l'accès à l'eau pour les activités agricoles.

Dans le but de faciliter la consultation de ces observations par catégories de projets (sensibilisation et soutien), je les ai condensées (Annexe 1, Tableau 9) en fonction de leurs objectifs, activités et résultats attendus.

5.2- Analyse des données textuelles

Dans cette section, j'analyserai les résultats obtenus dans les projets étudiés en me référant à la grille établie dans la méthodologie (Tableau 5, page 47) afin de voir comment le concept de résilience est opérationnalisé dans les projets en question²¹. Je m'en tiendrai

²¹ La limite de l'étude de l'opérationnalisation du concept est qu'il n'est pas possible d'accéder à d'autres types de sources (par exemple, le compte-rendu interne que produisent les agents sur le terrain ou bien les intervenants ou les participants des projets). C'est donc sur le plan purement « organisationnel » ou institutionnel que je tire mes observations des textes à l'étude, sans possibilité d'un retour vers les acteurs en question.

à la définition de la Croix-Rouge de la résilience (voir page 38) afin de voir quelles sont les actions menées à travers les projets pouvant me permettre de comprendre l'opérationnalisation de la résilience. Sur ce, je prendrai en compte les quatre moments identifiés par Zúñiga (1994, p. 25-26) dans le cadre d'un plan d'action pratique en vue d'agir sur une situation sociale²². Il est à noter que les projets ne proposent pas de grille d'évaluation de la résilience ni les outils nécessaires pour pouvoir l'apprécier. Ce constat est important pour la discussion qui suivra concernant l'opérationnalisation de la résilience dans les projets. Je vais donc considérer les éléments que me suggère l'approche explicative de l'opérationnalisation de Zúñiga ainsi que la grille d'analyse (Tableau 5) inspirée de la définition de la Croix-Rouge pour l'analyse subséquente. Ces éléments se trouveront dans le tableau de synthèse (Tableau 7, page 66).

5.2.1- De la présence des quatre moments de Zúñiga dans les projets

Lors de la présentation des projets, j'ai introduit deux catégories, soit celle visant la sensibilisation et celle visant le soutien ; toutes deux valables pour les événements étudiés (le séisme de 2010 et l'ouragan Matthew de 2016). Maintenant j'examine plus spécifiquement l'opérationnalisation de la résilience dans ces projets selon les propositions de Zúñiga (discutées au chapitre 3) afin d'identifier la démarche (choix de méthodes, procédures, moyens, etc.) que les organisations proposent afin d'œuvrer vers la résilience.

²² Ces moments sont : le sentiment collectif à l'égard du problème, la description du problème, l'interprétation du problème et la recherche de solution au problème ; question de rendre explicite les actions menées à travers les projets

Au cours de ce travail de recherche, j'ai compris que les catastrophes naturelles sont accompagnées d'élan de générosité régionale, nationale ou internationale (Maotty *et al.*, 2017). Le séisme du 12 janvier 2010, ainsi que l'ouragan Matthew d'octobre 2016 en Haïti ne font pas exception. Les premières réponses face à ces catastrophes viennent de la population haïtienne elle-même, notamment des passants ou des voisins qui ont sauvé des milliers de vies (Grünewald, 2019). Ces deux catastrophes historiques ont retenu l'attention de la communauté internationale²³ entre autres en raison des dégâts considérables tant aux infrastructures qu'à la vie humaine. Ainsi, les organisations qui travaillent dans le secteur humanitaire ont d'abord apporté une aide d'urgence aux populations affectées, ce qui peut être considéré, chez Zúñiga, comme le premier moment dans le cadre des actions pratiques en vue d'agir sur une situation sociale, à savoir le sentiment collectif à l'égard d'un problème (les catastrophes naturelles dans ce cas).

À la suite de l'aide d'urgence aux populations, des débats ont porté sur l'exposition d'Haïti face aux catastrophes naturelles ainsi que la manière de les anticiper²⁴. Ceci correspond au deuxième moment dans le cadre des actions de Zúñiga à savoir la description du problème. En effet, de 1990 à 2008, Haïti fut le pays de la Caraïbe le plus touché par les catastrophes naturelles, soit 23 tempêtes, 22 inondations, 3 sécheresses et 53 milliards de dollars américains de dommages ; ce qui représente 39% des dommages de toute la région (Weissenberger, 2018, p.19).

²³ Selon Pauline Fréour (2010), à la conférence des Nations unies tenue à New York en mars 2010, les organisateurs espéraient récolter 3,8 milliards de dollars américains pour aider à la reconstruction d'Haïti, mais ont reçu une promesse de plus de 6 milliards supplémentaires, soit 9,9 milliards de dollars.

²⁴ Robin Lacasasin (Lacassin *et al.*, 2013) a fait un travail très technique concernant les explications géologiques des séismes en Haïti.

Le troisième moment consiste à interpréter le « problème » en identifiant ses causes, ses facteurs, ainsi que les populations sur lesquelles on va agir. Dans ce cas, c'est la « vulnérabilité » qui est analysée. Il est à noter que sur plan géophysique, Haïti est une terre montagneuse (75%) avec des pentes de plus de 40%, ce qui favorise les écoulements torrentiels (Weissenberger, 2018). En outre, la situation écologique qui se traduit par la déforestation et la dégradation des sols rend le pays encore plus vulnérable et l'expose à des risques divers. Enfin, la situation économique d'Haïti favorise l'occupation « anarchique » du territoire, l'absence d'un « plan d'aménagement du territoire », l'exploitation incontrôlée des mines et des carrières (PDNA, 2018) sont des facteurs qui expliqueraient la « vulnérabilité du territoire » et par extension, de ses populations. Alors, les projets mis en place après les deux catastrophes en Haïti veulent rendre le pays « moins vulnérable » et ces projets sont réalisés dans les territoires jugés à risques.

Selon mon analyse du cas d'Haïti, le quatrième et dernier moment de Zúñiga qui est la recherche de solution, correspond à la mise en place des projets en réponses aux catastrophes naturelles. Afin de redresser la situation de vulnérabilité du pays, les projets visent à renforcer la résilience. Ainsi donc, je remarque qu'effectivement les projets ont suivi le processus de progression logique que propose Zúñiga, c'est-à-dire tous les moments ont été clairement identifiés et les projets mis en place veulent agir sur les vulnérabilités du territoire en renforçant les capacités (du territoire) afin que celui-ci devienne plus résilient. L'analyse des projets en fonctions des quatre moments de Zúñiga fait ressortir une constante dans la compréhension des actions menant à la résilience : la résilience est une « capacité ». Et c'est cet élément que je compte approfondir dans la prochaine section en m'appuyant sur des observations tirées des huit projets.

5.2.2- La résilience comme capacité : analyse des projets selon la définition de la Croix-Rouge

La résilience c'est la capacité des individus, des communautés, des organisations ou des pays exposés à des catastrophes et des crises et aux facteurs de vulnérabilité sous-jacents à : anticiper, réduire l'impact, faire face et se relever des effets de l'adversité sans compromettre le potentiel de développement à long terme. (FIRC, 2012, p. 7).

Cette définition de la résilience proposée par la Croix-Rouge et retenue comme théorisation centrale de ce présent travail, invite à identifier l'un des premiers éléments, à savoir la notion de « capacité » qui est, selon la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, une « combinaison de toutes les forces et de tous les moyens disponibles au sein d'une communauté, d'une société ou d'une organisation qui peuvent être utilisés pour atteindre des objectifs fixés » (ONU, 2009, p. 10). Toujours selon l'ONU, les capacités peuvent être les infrastructures, les moyens matériels, les institutions du pays, les aptitudes des individus. Cela rejoint les trois niveaux de capacités proposés par le PNUD (2008, p. 6) qui sont le niveau « individuel » qui englobe les compétences et l'expérience que possèdent les particuliers ; le niveau « organisationnel » qui réunit les politiques internes, les conventions, les cadres qui facilitent le fonctionnement d'une organisation, ce qui lui permettra d'accueillir les capacités individuelles en vue d'atteindre des objectifs communs ; et « l'environnement favorable » qui est le système qui permet le fonctionnement des particuliers et des organisations. Ces trois niveaux de capacités ont un rapport de co-dépendance où l'un agit sur l'autre et vice-versa.

Les projets étudiés visent le renforcement ou le soutien de la résilience en Haïti, précisément la résilience dans les communautés où ces projets sont réalisés. Dès l'introduction, les projets soulignent l'incapacité des territoires à faire face aux

catastrophes. Par exemple, dans le Projet numéro 1 (P1) concernant les zones d'affectation touchant le Nord et le Nord-Est du pays, on peut lire :

En plus de l'exposition aux catastrophes naturelles, les départements du Nord et du Nord-Est sont à la merci des vulnérabilités structurelles diverses dont : l'urbanisation effrénée, non planifiée et non régulée combinée avec une densité urbaine croissante et une occupation anarchique des zones dites à risques, le non-respect des codes de construction et des normes parasismiques applicables, la non-intégration des risques naturels dans les plans de contingence cyclonique qui expose encore davantage les populations vulnérables. (P1, 2018, p. 5)

En revanche, tous les projets mettent l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles et le renforcement des infrastructures déjà présentes dans les territoires. Ils montrent que les zones d'implémentation des projets avaient déjà les infrastructures, bien que faibles, qu'ils visent à renforcer, à restaurer puisqu'elles (les infrastructures) étaient détruites ou affaiblies par les catastrophes naturelles. Pour ce faire, les projets ont mobilisées les ressources du territoire (aptitudes des individus ainsi que des institutions) afin de renforcer leurs capacités. Par exemple, dans P1, dans le cadre de la formation sur les normes de construction parasismiques, le projet a bénéficié de l'appui technique de Centre de Compétences en Reconstruction et de Réduction des Risques d'Haïti, une structure qui a existé avant la mise en place des projets et qui est spécialisée dans la reconstruction et la réduction des risques comme son nom l'indique. D'autres activités du projet visaient le renforcement du Système National de Gestion des Risques et Désastres dans les départements en du Nord et du Nord-Est. De plus, le projet a utilisé les stations de radio qui existent dans les localités afin de diffuser des informations pour aider à la sensibilisation concernant les risques de désastre. Concernant la relance de la production agricole ou de la campagne de mobilisation de la population sur les risques et les catastrophes, tous les projets (P1 à P8) ont utilisé, dans un partenariat entre l'État haïtien

et les ONG, les compétences d'au moins une de ces entités à savoir le Ministère de l'Agriculture d'Haïti, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivité Territoriales, le Ministère de l'Environnement, la Direction de la Protection Civile, des ONG travaillant dans le secteur de l'agriculture. Ces actions menées par le biais des projets permettent de déduire que les territoires où les projets ont été exécutés détenaient déjà des capacités, les actions visaient alors à les renforcer. Dans le cadre de mon analyse de la définition de la résilience, les actions que je viens de relever dans les projets peuvent se regrouper dans le Tableau 7 (page 66) dans les cases « capacités à anticiper » et « réduire l'impact ». Il est important de mentionner que, dans le cas de ces projets, le renforcement des capacités n'aura d'effets qu'à posteriori. Ce sont des dispositions qui sont prises pour l'avenir, afin de mieux faire face aux évènements futurs.

Le séisme et l'ouragan Matthew ont fait des dégâts considérables en Haïti et le pays était dysfonctionnel durant les premiers jours après la catastrophe. Par exemple, les routes étaient obstruées, les services publics étaient fermés. Pour « faire face » à cette situation, il était donc urgent d'agir afin d'apporter assistance aux personnes, de rétablir la vie sociale et économique. La moitié des projets (P2, P4, P5 et P8) étudiés ont des activités qui vont dans ce sens, en d'autres mots, ils ont un volet d'assistance qui prévoit apporter une aide d'urgence aux familles victimes de catastrophes. Par exemple dans P4, on²⁵ a aménagé, dans le grand Sud, des toitures de maisons qui avaient été détruites par l'ouragan Matthew. On a distribué des matériaux pour la restauration des maisons endommagées. Ces actions ont permis aux familles d'avoir un toit décent, ce qui leur permettrait de se relever après

²⁵ Ici, le « on » représente les exécutants/responsables des projets.

les catastrophes. En outre, toujours dans P4, des activités visant à renforcer la production agricole et l'élevage avaient été mis en place. Il en est de même pour P2, P5 et P8 où des activités de distribution de semences, de réhabilitation du système d'eau potable dans le but de renforcer l'agriculture dans le Nord-Est et le grand Sud. Il est possible d'avancer que toutes ces activités s'inscrivent dans une volonté des ONG d'aider les populations à « passer à travers » la période post-catastrophe. D'autres activités des projets consistaient à agir sur les structures et les infrastructures des milieux géographiques où les projets sont exécutés. À titre d'illustration, P1 a organisé des ateliers de formation sur les constructions parasismiques. Il a aussi fait beaucoup de sensibilisation sur les risques de désastres dans le grand Nord d'Haïti en mettant en place des ressources et compétences techniques à la disposition des organisations communautaires. P2 a renforcé le système de pêche à travers des ateliers de formation pour les associations de pêcheurs. P3 visait le renforcement des capacités du Sud et de l'Ouest face aux changements climatiques. Les activités de P4, P5 et P8 se sont centralisées sur le renforcement de l'agriculture dans plusieurs départements afin de faire face aux aléas naturels et aux changements climatiques. P6 s'est concentré sur le renforcement des capacités institutionnelles pour les interventions au niveau des territoires. P7 s'est majoritairement concentré sur la construction de routes périphériques dans le milieu rural afin d'agrandir les voies de communication. Toutes ces activités rejoignent les dimensions « faire face » et « se relever » selon la définition de la résilience, telle que décomposées dans le Tableau 7 (page 68).

La dernière dimension dans la définition de la résilience, à savoir « mener une vie normale » est plus difficile à relever dans les projets. La notion de normalité peut être un

obstacle à la compréhension car elle peut suggérer une dimension axiologique qui pourrait empêcher d'identifier ses constituants. D'ailleurs, avant le séisme de 2010, considéré comme l'année zéro dans ce travail, les statistiques sur Haïti ont montré que la vie n'était pas « normale » et les catastrophes augmentent les dynamiques sociales, économiques et politiques de la société haïtienne notamment eu égard aux abus de pouvoir et aux inégalités qu'il est fréquent d'observer dans l'interaction de la vie quotidienne. Donc, parler de « mener une vie normale » après l'exécution des projets renvoie à quelle échelle ? Une échelle temporelle, soit celle d'avant le séisme, ou bien encore, à une échelle de développement humain comme celle souhaitée par le PNUD? C'est tout l'enjeu des référents normatifs qui émergent par l'usage de cette expression comme catégorie permettant de repérer la résilience. Pour les besoins de ce travail, je traduis l'idée de « mener une vie normale » comme le mode de vie qu'avait les Haïtiens avant le séisme ou l'ouragan Matthew en termes de fonctionnement, c'est-à-dire les institutions recommencent à donner des services, le pouvoir de l'État est rétabli, les individus commencent à reprendre leurs activités après les catastrophes. Avec cette définition, la vie normale dans les projets est une évidence. Un constat face auquel deux explications peuvent être avancées.

Je situe la première par rapport au séisme de janvier 2010. En tant que témoin des événements, je peux souligner que le séisme a véritablement secoué le tissu social d'Haïti en plus de rendre le pays matériellement dysfonctionnel pendant plusieurs semaines. Cependant, avec les élans de solidarité, lentement le pays a su se relever. Or, parmi les projets étudiés, le plus récent remonte à l'année 2014, soit quatre années après le séisme. Ce délai porte à croire que le pays avait déjà entamé le processus afin de « se relever », à

sa manière, du choc de la catastrophe et de ses conséquences. À ce titre, je rappellerais qu'Haïti avait même organisé des élections nationales à la fin de l'année 2010. Dans ce cas, parler d'un retour à la vie normale en invoquant l'impact des projets humanitaires, quatre ans après les faits est-il approprié ? En ce qui concerne l'ouragan Matthew, la situation est différente puisqu'immédiatement après la catastrophe, les projets sont mis à exécution afin de venir en aide aux populations touchées. Les familles qui avaient été affectées ont bénéficié des apports des projets directement ou indirectement, à travers leurs communautés. Par exemple, la restauration des bassins versants, la réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau potable, la distribution de semences et de plantules pour l'agriculture, la distribution de bétails pour l'élevage sont entre autres des actions qui peuvent aisément contribuer au retour de la vie normale dans les communautés en question. C'est pourquoi j'estime que, malgré la controverse qui pourrait exister dans l'utilisation d'un « retour à la vie normale », les projets que j'ai étudiés ont tous contribué, un tant soit peu, au retour à la vie normale dans les communautés ou du moins à renforcer les conditions socio-économiques, culturelles et politiques, pour ne nommer que celles-ci, post-catastrophes.

Après l'analyse des activités des projets selon les classifications de la grille que j'ai construite, j'estime que tous les projets répondent à leur manière, aux attentes de la définition de la résilience. Toutefois, à mon avis, l'une des faiblesses méthodologiques de ces derniers est qu'ils n'ont pas clairement identifié les étapes qui leur permettraient d'arriver à la résilience comme mentionné dans les titres des projets. Les projets ne mentionnent pas les axes sur lesquels ils comptent agir qui constitueraient, comme indiquer

dans leurs titres, « le renforcement de la résilience ». De plus, il est important de reconnaître qu'en l'absence d'une opérationnalisation explicite de la résilience dans ces projets, l'analyste que je suis s'est évertué à procéder à l'identification des éléments relatifs à la définition telle qu'évoqué par la Croix-Rouge. Pour clore ce chapitre, je transférerai les éléments identifiés dans les projets que j'associais à la grille en question (Tableau 7). Cette dernière a subi une légère modification car lors de l'analyse, je me suis rendu à l'évidence que les dimensions « anticiper » et « réduire l'impact » sont similaires, de même que « faire face » et « se relever », c'est pourquoi je les ai ajoutés dans les mêmes cases.

Tableau 7: Tableau comparatif des actions prévues dans les projets étudiés devant mener à la résilience et la définition de la résilience selon la Croix-Rouge

RÉSILIENCE	
<i>Capacité à</i>	
<u>Anticiper et réduire l'impact</u>	<u>Faire face et se relever</u>
<p>Activités de formation sur les normes de construction parasismiques</p> <p>Renforcement du Système de Gestion de Risques et des Désastres</p> <p>Activités de sensibilisation sur les zones exposées aux risques</p> <p>Ouverture de nouvelles voies de communication</p> <p>Renforcement de l'agriculture</p>	<p>Restauration des maisons détruites</p> <p>Renforcement de la production agricole</p> <p>Distribution de bétails pour l'élevage</p> <p>Réhabilitation du système d'adduction d'eau</p> <p>Activités de sensibilisation sur les risques de désastres et des changements climatiques</p> <p>Ateliers de formation sur la transformation de fruits séchés</p> <p>Renforcement de capacités institutionnelles</p> <p>Construction de routes périphériques dans le milieu rural</p>
<p><u>Développement à long terme</u></p> <p>Toutes les activités des projets visent le retour à la vie normale ainsi que l'autonomisation des territoires et des individus</p>	

Chapitre 6

6.- Discussion des résultats

Je suis maintenant arrivé à l'étape visant la synthèse des résultats pour donner suite à l'analyse et à l'interprétation des données textuelles présentées au chapitre précédent. Eu égard à la compréhension recherchée des usages et applications du concept de résilience dans les projets d'intervention humanitaire post-catastrophe en Haïti, ce chapitre débutera en recadrant les objectifs de la recherche. J'exposerai trois facteurs pour lesquels le renforcement des capacités est dominant dans l'opérationnalisation de la résilience dans les programmes humanitaires étudiés. Enfin, je terminerai en revenant sur l'hypothèse de recherche et la problématique générale touchant à la dépolitisation du concept et ses conséquences.

6.1.- Le renforcement des capacités comme bonne pratique des organisations internationales

Le renforcement des capacités, fut, après la grande vague de décolonisation des pays africains des années 1960, une démarche souhaitée pour ces pays nouvellement indépendants, afin qu'ils puissent se doter de structures et d'infrastructures, allant de la création d'institutions administratives et politiques pouvant asseoir les pouvoirs de l'État, ce qui devrait leur garantir un avenir « meilleur » en matière de développement (Greinj *et*

al., 2015). C'était, en quelques sorte, les prescrits de la théorie de la modernisation en développement. Cette démarche visait l'autonomisation et la durabilité. C'est le passage de la société traditionnelle qui fut considérée comme arriérée, vers la société moderne (Dansereau, 2008). L'approche du renforcement des capacités fut adoptée par les organisations internationales de développement (Banque Mondiale, PNUD, OCDE) et fait désormais partie de leur univers langagier. Le PNUD (2008, p. 4) définit le renforcement des capacités en ces termes : « le processus par lequel les particuliers, les organisations et les sociétés acquièrent, développent et entretiennent les aptitudes dont ils ont besoin pour définir et réaliser leurs propres objectifs de développement au fil du temps ». Ce processus comprend cinq étapes dont la première est l'obtention de l'engagement des parties prenantes en matière de renforcement de capacités. La deuxième étape évalue les capacités existantes et les capacités manquantes. La troisième formule des stratégies de renforcement de capacités. La quatrième met en œuvre les stratégies retenues. La dernière étape consiste à évaluer le renforcement des capacités.

La définition du PNUD a une double valeur dans ce travail, d'une part, elle constitue un guide pour le renforcement des capacités et, d'autre part, le PNUD est très présent dans les projets étudiés ; soit comme bailleur, soit comme exécutant. Le PNUD semble ainsi jouer un rôle prépondérant auprès des organisations internationales à l'exécution des projets en Haïti, en leur proposant entre autres des pratiques et visions, parmi lesquelles le renforcement des capacités. D'ailleurs, depuis la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005 à laquelle Haïti a adhéré, le pays s'est engagé à intégrer des objectifs spécifiques de renforcement de capacités dans ses stratégies nationales de développement ; conditions indispensables pour l'efficacité de l'aide. C'est pourquoi

depuis 2006, en partenariats avec les institutions internationales, des dispositions avaient été prises par le gouvernement haïtien pour renforcer les institutions démocratiques, économiques et sociales (MPCE, 2012).

Après le séisme et l'ouragan Matthew, les projets (ceux visant la résilience) mis en place en Haïti semblent s'unir afin de mettre en œuvre les « bonnes pratiques »²⁶ des institutions internationales de développement en vue de l'efficacité de l'aide. Cela m'a permis d'interpréter la raison pour laquelle la notion de renforcement des capacités fut aussi présente dans le processus d'exécution des projets. Il est à souligner deux choses importantes dans le renforcement des capacités en Haïti. Une première qui consiste à préparer le terrain pour que l'aide soit efficace. Cela c'est la phase « bonne pratique » des organisations internationales. L'autre élément s'inscrit plus dans la durée, il concerne les dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD). En effet, Haïti projette de devenir un pays émergent en 2030. Pour ce faire, il doit prendre les dispositions nécessaires afin d'atteindre les ODD. Parmi ces objectifs, les objectifs 11 et 13 qui sont respectivement « villes et communautés durables » et « mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » (PNUD, 2018), concernent directement la thématique de renforcement des

²⁶ Le PNUD (2009) a publié un guide pour le développement des capacités. Comme il le souligne dès l'introduction, le guide a pour objectif de présenter « les éléments fondamentaux qui composent l'approche du PNUD en matière de développement des capacités. Il fournit une illustration simple, convaincante et accessible de l'Approche du PNUD en matière de développement des capacités destinée aux praticiens du développement, tant ceux du système de développement de l'ONU qu'au-delà, un guide pratique d'applications concrètes destinées à renforcer et contribuer aux capacités nationales de développement. Il est axé sur des institutions « avisées », un leadership visionnaire, un accès aux connaissances et aux mécanismes de responsabilité publique comme éléments moteurs du changement en matière de capacités, et tire parti des données et politiques à l'échelle des régions, en synthétisant les expériences nationales et les leçons institutionnelles par une recherche mondiale. S'il fait référence à ces ressources et en propose un accès facile, ce Guide ne prétend pas rendre compte de toutes les connaissances, opinions et pratiques dans ce vaste domaine. Nous espérons cependant qu'il constituera une introduction convaincante et attrayante à un domaine de connaissances et de pratiques du développement qui est au cœur de ce qui permet d'obtenir des résultats durables en matière de développement humain » (PNUD, 2009, p. 1).

capacités. Il faut se rappeler qu’Haïti fut présentée comme fragile, vulnérable et à risque. Pour corriger cette posture malencontreuse, il s’avère inévitable de passer par le processus de renforcement des capacités, du moins pour les ONG étudiées, cela semble la marche à suivre. A titre d’illustration de cette tendance, j’ai constaté l’emphase mise sur cette pratique, dans les deux types de projets recensés pour ce travail de recherche à savoir les projets de sensibilisation et les projets de soutien. Bien entendu, ces projets à eux seuls ne constituent pas les seules réponses post-catastrophes que les organisations ont données. Il y avait tout un ensemble de travaux réalisés en amont, de la part du gouvernement afin d’évaluer les dégâts et d’identifier les secteurs sur lesquels ils se devaient d’agir²⁷.

Plus loin, j’ai été surpris de constater que les projets avaient des cibles « hors zone » de catastrophe, c’est-à-dire des zones qui n’étaient pas directement touchées par le séisme ou l’ouragan. Mais cela peut se comprendre puisque c’est toute l’étendue du territoire haïtien qui est jugée « à risque ». Ainsi donc, dans les projets, des plans de prévention sont mis en place (Nord, Nord-Est) afin de sensibiliser la population face aux catastrophes. De plus, des formations sur les normes parasismiques sont réalisées pour les professionnels du bâtiment issus du secteur public et privé. C’est à ce niveau que naissent mes grandes interrogations concernant les projets mis en place. Cela ne concerne pas nécessairement les organisations internationales qui réalisent les projets, mais tout l’appareil décisionnel qui se donne pour tâche la gestion des risques. Comment comprendre que face à des phénomènes aussi violents que sont ouragans et séismes, que les projets ne s’inscrivent pas dans un programme global, rigoureux sur la question de construction en particulier et

²⁷ En 2017, le gouvernement Haïtien a publié le document : Evaluation des besoins post catastrophe après le cyclone Matthew, communément appelé PDNA dans lequel il évalue les dégâts causés par l’ouragan Matthew, présente les stratégies de relèvement en passant en revue les vulnérabilités du territoire.

d'urbanisme en général ? Organiser des formations sur les normes parasismiques dans le dessein de contrecarrer des séismes, c'est mettre un pansement sur une jambe de bois. Les projets visent le renforcement des capacités, certes, mais cela ne s'inscrit pas dans une politique publique durable visant le renforcement des capacités dans les territoires à risque du pays.

L'opérationnalisation de la résilience, s'il faut la chercher ou la comprendre, on doit aller vers le renforcement des capacités, du moins c'est ce que les projets étudiés me suggèrent. La résilience, prise de façon isolée, serait difficile à identifier. Il faut, dans le cadre des projets étudiés, placer le concept dans le contexte des organisations internationales, comme langage ou forme de discours. En effet, comme le souligne Dominique Maingueneau, les documents à usage externe sont en quelque sorte « la vitrine des organisations internationales, la représentation qu'elles donnent d'elles même au monde extérieur²⁸ » (Maingueneau 2002, p. 119) et la résilience jouit du « capital symbolique²⁹ » de l'organisation qui l'utilise ; en ce sens elle sera tout ce que l'organisation en question dit qu'elle est. Comme il a été mentionné dans la revue de la littérature, puis illustré par les exemples tirés des projets à l'étude, la résilience fait partie de l'univers conceptuel de la lutte contre les vulnérabilités des populations et des changements climatiques. En soutien à cette analyse, je mentionnerais que le rapport du PNUD sur le développement humain de 2014 est totalement consacré aux thématiques de vulnérabilités

²⁸ Il serait intéressant de se pencher sur l'encrage du concept de résilience dans les organisations internationales comme « discours constitutants ». Voir dans ce cas Maingueneau D. et Cossutta F. (1995).

²⁹ Pouvoir symbolique et capital symbolique sont des concepts chers à Pierre Bourdieu (1977, 1982, 2002a). Le premier réfère à l'ensemble des modes de dominations culturelle et sociale qui agit subtilement sur les représentations et les actions des individus. Le second réfère à toute forme de capital (religieux, culturel, artistique, etc.) ayant une reconnaissance particulière au sein d'une société donnée.

et de résilience. Toutefois, il n'est pas évident d'établir la différence entre les actions pour « atténuer » les vulnérabilités et celles pour « renforcer » la résilience. C'est pourquoi, dans les huit projets étudiés, l'esprit derrière le renforcement de la résilience et le renforcement des capacités apparaissent interchangeable. En pareille occurrence, la résilience dans la section « renforcement des capacités » (Tableau 8, page suivante), bien que présente, me pousse à la concevoir sous une forme interrogative.

À partir de ce constat d'équivalence entre résilience et renforcement de capacités, il n'est plus possible de parler exclusivement d'opérationnalisation de la résilience puisque les interrogations des auteurs critiques des usages théoriques et pratiques afin de parvenir à la résilience restent entières (Ancey, 2018 ; Lallau, 2016). En effet, les étapes que proposent par exemple le PNUD (2008) dans le cadre du plan de renforcement des capacités, sont facilement transposables dans le cadre du renforcement de la résilience que proposent les huit projets retenus dans le cadre de ce travail de recherche. De plus, comme Zúñiga l'a proposé dans le schéma du chemin de l'opérationnalisation en sept étapes, si j'ajoute dans un tableau (c'est le cas du Tableau 8) les éléments pour la résilience dans une colonne et ces mêmes éléments dans une autre colonne pour le renforcement des capacités, je pense que, selon les projets que j'ai étudiés, les deux colonnes seront acceptables, puisque les mêmes actions valent pour les deux concepts.

Tableau 8: Chemin de l'opérationnalisation selon Zúñiga : Renforcement des capacités/résilience³⁰

INDICATEURS	RENFORCEMENT DES CAPACITES	RESILIENCE
Représentation sociale	Haïti : espace vulnérable et à risque (Séisme, ouragans, glissement de terrain, inondation)	Haïti : espace vulnérable et à risque (Séisme, ouragans, glissement de terrain, inondation)
Concept formalisé	Processus par lequel les particuliers, les organisations et les sociétés acquièrent, développent et entretiennent les aptitudes dont ils ont besoin pour définir et réaliser leurs propres objectifs de développement au fil du temps	Processus par lequel les particuliers, les organisations et les sociétés acquièrent, développent et entretiennent les aptitudes dont ils ont besoin pour définir et réaliser leurs propres objectifs de développement au fil du temps
Les variables	Environnement, organisationnel et politique, individuel.	Environnement, organisationnel et politique, individuel.
Les indicateurs	Niveau de risque, position géographique, infrastructures (absence), urbanisation, niveau de pauvreté	Niveau de risque, position géographique, infrastructures (absence), urbanisation, niveau de pauvreté
Constations et mesures	Population vulnérable. Manque d'informations sur les risques. Espace fragile. Faible capacité de réponse et d'anticipation.	Population vulnérable. Manque d'informations sur les risques. Espace fragile. Faible capacité de réponse et d'anticipation.
Les instruments de recherche	Travaux sur les risques et désastres, travaux d'évaluation et d'anticipation (Gouvernement et OI)	Travaux sur les risques et désastres, travaux d'évaluation et d'anticipation (Gouvernement et OI)
Les critères d'interprétation des données et d'évaluation de la situation	Les objectifs de projet, PDNA, PNGRD, Les documents de travail des OI	Les objectifs de projet, PDNA, PNGRD, Les documents de travail des OI

³⁰ Ce tableau est un exemple pour renforcer mes propos. Il a toute son importance car l'application du chemin de l'opérationnalisation (inspirée des travaux de Zúñiga) pour les deux concepts donnent les mêmes résultats, à savoir les mêmes indicateurs vont se trouver dans les mêmes colonnes.

6.2- La résilience : une opérationnalisation ambiguë

Dans la revue de la littérature, j'ai mentionné l'existence de deux types de travaux dans le champ du développement (qui inclut l'humanitaire) traitant de la résilience : les travaux prescriptifs et les travaux critiques. Les travaux prescriptifs, comme leur nom l'indique, tendent à adopter la résilience comme pratique dans les interventions humanitaires. Étant un corolaire des désastres et des catastrophes, la présence de la résilience dans les projets post-catastrophe en Haïti semble faire office d'évidence, car Haïti, comme on l'a vu, est présenté comme un espace fragile, vulnérable et en proie à diverses catastrophes. Plusieurs organisations ayant intervenu en Haïti à la suite des catastrophes de la décennie 2010 proposent des projets visant à renforcer la résilience, ce qui m'a poussé à chercher à comprendre son opérationnalisation dans les projets en question. Dès le départ j'ai fait face à un obstacle épistémologique qui est l'absence de définition claire de la résilience dans les projets, ce qui est paradoxal. Malgré cela, j'ai quand même considéré la définition de la Croix-Rouge comme référence. Néanmoins, j'ai relevé un élément important voire indispensable pour la suite du travail qui est le « destinataire » des projets de résilience.

En effet, le destinataire c'est le territoire car, tous les projets étudiés abordent la résilience sur le plan du territoire haïtien. Les Haïtiens comme individus ne sont pas systématiquement concernés par les projets. Ces derniers visent le renforcement de la résilience, en d'autres termes, le renforcement de la capacité du territoire haïtien à faire face aux désastres et catastrophes naturels. Il existe un lien étroit entre résilience et vulnérabilité. La logique causale qui se déploie dans les documents étudiés pourrait se résumer par cette phrase : renforcer la résilience c'est rendre l'espace moins vulnérable aux

risques naturels. Toutefois, les actions sur le terrain dans le cadre des projets étudiés visent littéralement le renforcement des capacités des territoires afin de mieux faire face aux catastrophes naturelles. À ce niveau, je ne suis pas parvenu à départager résilience et renforcement des capacités, tel qu'illustré précédemment (Tableau 8), car ils sont mutuellement exclusifs.

Par ailleurs, malgré l'absence d'éléments tangibles pouvant aider à la compréhension de l'opérationnalisation de la résilience dans l'implémentation des projets, je suis quand même parvenu à identifier quelques actions qui répondent aux propositions faites par le PNUD concernant la résilience. En effet, dans le rapport 2014 sur le développement humain ayant pour sous-titre : « Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience », le PNUD a exposé les éléments à prendre en compte afin d'accroître la résilience. Non seulement il faut réduire les vulnérabilités, mais aussi et surtout, il faut autonomiser les individus et lever les obstacles à leur liberté d'agir (PNUD, 2014). C'est la combinaison de ces deux éléments qui, à mon avis, justifie le « débouché » sur la résilience. À cet égard, j'avais déjà identifié les actions visant à réduire les vulnérabilités dans les projets. C'est le deuxième volet qu'il me fallait identifier pour pouvoir remonter à la résilience et surtout à son opérationnalisation. Autonomiser les individus et lever les obstacles à leur liberté d'agir, c'est une autre façon de dire renforcement des capacités des individus. Pour ce faire, comme le souligne le rapport du PNUD, il faut des institutions sociales et étatiques fortes qui sauront accompagner les populations dans l'adversité tout en mettant en place des politiques nationales pouvant améliorer la résilience. Ces politiques peuvent être par exemple la prestation universelle des services de base (éducation, santé, approvisionnement en eau et assainissement, et

sécurité publique), le traitement des vulnérabilités tout au long du cycle de la vie, la promotion du plein emploi, l'amélioration de la protection sociale (PNUD, 2014, p. 91).

En analysant les huit projets à l'étude selon les prescriptions du PNUD, je remarque que les actions pouvant suggérer la résilience s'inscrivent dans une temporalité courte et elles n'ont pas la vocation de toucher à tout le territoire d'Haïti. Réparation de maisons détruites, distribution de bétails, distribution de semences, distribution de matériels pour la pêche, tout cela ce sont des actions ponctuelles qui ne s'inscrivent pas dans la durée, mais qui peuvent être aisément considérées comme des actions pour « renforcer la résilience » par les organisations humanitaires porteuses d'aide. Mais, est-ce suffisant pour parler de résilience au sens strict? Je soulignerais ici un souci ontologique lorsque vient le temps de considérer la résilience, à savoir : sa temporalité ou sa durée. Pendant combien de temps est-on résilient ? Après combien de temps ne l'est-on plus ? À partir de quel seuil peut-on parler de résilience ? Se questionner sur ces aspects du concept pourrait suggérer des travaux sur l'herméneutique sur la résilience.

En définitive, les projets étudiés ne permettent pas d'identifier de façon systématique une quelconque forme d'opérationnalisation de la résilience lors des interventions humanitaires post-catastrophes en Haïti. Le lien logique entre les actions menées sur le terrain et le renforcement de la résilience, suggéré dans le titre des projets, n'est pas évident à repérer. Que l'on prenne les propositions du PNUD, que l'on prenne la définition de la Croix-Rouge, il n'y a pas beaucoup d'éléments suggérant l'opérationnalisation de la résilience, sauf si l'on se met d'accord à substituer la résilience aux renforcements des capacités comme je l'ai proposé. Dans ce cas, ce serait donner raison au deuxième type de travaux dans le champ du développement qui sont les travaux

critiques. Somme toute, si la résilience tend à se confondre aux renforcements des capacités, renforcer la résilience serait faire du neuf avec du vieux (Lallau, 2019) et cela n'élucide pas son opérationnalisation ; celle-ci demeure ambiguë.

Tout cela revoit à cette caractéristique des variables utilisées pour évaluer la résilience, comme le souligne Christophe Béné (2013), qui sont souvent des variables latentes, c'est-à-dire des variables qui ne sont pas directement observables : choc et sensibilité aux chocs ; risque et exposition aux risques ; capacités collectives (Archambaud et Gondard-Delcroix, 2018, p. 71). Ainsi la résilience est décrite, définie et présentée comme une combinaison de capacités (absorption, adaptation, transformation) (Lallau, 2014, p. 16), mais ceux-ci sont difficiles à évaluer, surtout chez les individus. En outre, les projets étudiés n'évaluent pas le degré de renforcement de la résilience dans les territoires. Par exemple à combien évaluerait-on l'espace haïtien, sur une échelle de 1 à 10, avant et après les projets ? Reste à savoir si l'objectif de renforcement de la résilience fut atteint. De mon côté, je suis quand même parvenu à parler de résilience dans l'analyse des projets, non sans difficulté, puisque j'ai dû supposer que certaines actions des projets pourraient s'apparenter à la résilience, selon la définition en référence. Mais, comme je l'ai souligné, les projets n'ont pas exposés, de façon méthodique, les éléments qu'ils considèrent comme de la résilience.

6.3- Quelle résilience pour l'humanitaire ?

La proposition de renforcer la résilience n'informe pas, à première vue, sur la résilience de « qui » (sujet) ou de « quoi » (objet) qui sera renforcée. Pour le savoir il faut

entrer dans les projets pour se rendre compte que ceux-ci visaient à renforcer la résilience des territoires, c'est-à-dire les structures et infrastructures fragilisées par les catastrophes naturelles. Le leitmotiv « renforcement de la résilience » dans les projets peut porter à confusion à propos de « ce qu'on veut faire » et surtout « comment on va s'y prendre ». En effet, comme je l'ai souligné au fil de ce mémoire, il y a eu d'autres travaux réalisés par des professionnels de la santé mentale parlant de la résilience à la suite des deux catastrophes en Haïti. Ces travaux (Blanc *et al.*, 2015; Cénat et Derivois, 2017; Cénat, 2018) ont évalué la résilience chez les individus victimes des catastrophes. Ils ont utilisé des outils spécifiques pour parvenir à leurs conclusions. Pour les projets issus du champ humanitaire, proposer de renforcer la résilience paraît osé puisque selon mes recherches jusqu'à présent, et selon les projets analysés, il n'est pas démontré qu'il existait déjà une quelconque résilience qu'il faudrait renforcer en Haïti. Toutefois, ce qu'il y avait à renforcer c'était les capacités du territoire, car, après des travaux concernant la gestion des risques et des désastres, des propositions avaient été faites en ce sens (MICT, 2019 ; MPCE, 2012 ; PDNA, 2008 ; SNGR, 2009). Dans ce cas, comme je l'ai avancé, le « renforcement de la résilience » est soi interchangeable avec le renforcement des capacités, soit elle passe mais reste une opinion de l'organisation qui le propose comme action dans les projets.

Cette proximité ou équivalence entendue rejoint l'hypothèse que j'avais en début de parcours de recherche, à savoir que la résilience s'impose comme doxa dans l'humanitaire. La mention « tout court » de résilience ne suffit pas à expliciter ce qu'est (ou n'est pas) ce concept, d'où l'importance que les organisations humanitaires qui utilisent le concept soient plus rigoureuses dans leurs utilisations et leurs démarches concernant la

poursuite ou l'actualisation de la résilience. De plus, pour être comprise dans son contexte et pour qu'on ne lui fasse pas dire ce qu'elle ne souhaite pas, la résilience doit être spécifique, c'est-à-dire elle doit avoir un sujet auquel se rattacher. Par exemple, dans le cas des travaux des professionnels de la santé mentale en Haïti, à la suite du séisme de 2010, on va voulu évaluer la résilience chez les adolescents et les adultes survivants (Blanc *et al.*, 2015 ; Cénat et Derivois, 2017 ; Cénat, 2018). Dans le cadre des projets humanitaires que j'ai analysés, ces derniers visaient la résilience dans des territoires spécifiques en Haïti ; or, dans les territoires il y a et l'espace physique et ceux qui l'habitent. C'est là que se pose le problème de rigueur sémantique. Une solution simple à cette ambiguïté qui persiste sur le « qui » et le « quoi » des interventions humanitaires qui visent la résilience, les responsables des projets devraient s'efforcer à écarter tout doute ou confusion, en nommant explicitement les populations ciblées par les projets et les résultats attendus en termes de mesurable.

Il est important de souligner que le concept de résilience n'est pas statique. Il est dynamique et sera objet de signification selon l'institution qui l'utilise. C'est pourquoi, je ne suis pas certain qu'on puisse parler de « dépolitiser » ou « repolitiser » la résilience tout court, comme l'avancait Benoit Lallau (*et al.* 2019) et Franck Petiteville (2016). La résilience n'est pas un concept politique par essence. Son utilisation peut être politique dans un champ, mais pas dans un autre. Par exemple, en psychologie, « la résilience fait référence à la reprise d'un nouveau développement après un fracas traumatique » (Cyrulnik, 2018, p. 29). Dans l'humanitaire, la résilience n'est pas nécessairement un concept politique ; en revanche, son utilisation peut être d'ordre politique, d'où une « instrumentalisation » du concept. Si, à la suite des catastrophes naturelles faisant des

dégâts considérables, on propose de « renforcer la résilience », en d'autres termes, les capacités du territoire, cependant, la résilience n'aident pas à poser les problèmes structurels et conjoncturels des territoires. Au même titre que les concepts de participation, *empowerment* et réduction de la pauvreté (Cornwall et Brook, 2005), la résilience peut être comprise comme un concept instrumentalisé par les organisations internationales qui travaillent dans l'humanitaire à des fins inavouées, et est peut-être vouée à disparaître dans les rebuts de l'histoire des concepts (Lallau, 2014, p. 2). Une recherche plus approfondie, employant des méthodes d'entretiens ciblés auprès d'acteurs compétents, devraient avoir court afin, d'une part, d'aller plus loin dans cette critique évoquant la politisation ou la dépolitisation de la notion de résilience en contexte haïtien, d'autre part, afin d'étudier les impacts de la présence de cette doxa au sein des ONG œuvrant dans des situations d'aide humanitaire post-catastrophe.

Conclusion

Si le concept de résilience dans les programmes humanitaires post-catastrophes peut être sujet à des interprétations diverses ; dans le cas d'Haïti, c'est à l'espace physique (le territoire) qu'on fait référence, du moins c'est le constat fait dans les huit projets étudiés dans le cadre de ce travail. En effet, l'objectif de ce travail de recherche était de comprendre l'opérationnalisation du concept de résilience dans les programmes humanitaires post-catastrophes. Pour ce faire, j'ai entrepris d'étudier plusieurs projets mis en place en Haïti à la suite de deux événements majeurs que sont le séisme de janvier 2010 et l'ouragan Matthew de 2016. Ainsi, le chapitre 1 du travail fut consacré à l'histoire du concept ainsi qu'à la revue de littérature. Il était nécessaire de comprendre l'émergence et les utilisations du concept, notamment en psychologie, puisque, de façon latente, une tension s'est dessinée depuis quelques années entre les utilisations du concept en psychologie et en développement international. Bien entendu, afin que les observations soient valables dans un contexte et une histoire donnée, il m'a été nécessaire de revenir sur le choix du cas d'Haïti, le situant comme « vulnérable » à des catastrophes naturelles à cause de sa position géographique et géologique, et en proie à des tensions politiques et économiques qu'on a pu comprendre à travers son histoire. En psychologie, la revue de la littérature a permis de souligner les éléments qui mènent à parler de résilience des individus à la suite d'un choc (traumatisme), tout en abordant brièvement l'utilisation d'outils spécifiques afin de mesurer ses effets. Comme je l'ai démontré en mobilisant les travaux dans le domaine du développement international, plus particulièrement en contexte humanitaire,

l'opérationnalisation de la résilience demeure floue et mérite une attention particulière vue sa popularité grandissante.

Ainsi, le chapitre 2 a été l'occasion de préciser la problématique, la question de recherche ainsi que l'hypothèse de cette recherche. J'y ai questionné les usages du concept de résilience dans l'humanitaire en mettant en exergue les critiques des auteurs en développement en regard à la tendance de « repolitiser » ou « dépolitiser » la notion. De ce fait, je suis parti de la question de recherche que voici : « comment le concept de résilience est opérationnalisé dans les programmes humanitaires post-catastrophes en Haïti après 2010 ? » Cette recherche est une contribution dans les débats sur les manières d'aborder la résilience dans les programmes humanitaires post-catastrophes. C'est aussi une occasion pour moi de mettre fin à ma période de « choc » de survivant (plus de dix années plus tard), période où mon sens critique avait cédé la place à la colère et à la vacuité.

Dans les chapitres 3 et 4, j'ai exposé le cadre théorique et conceptuel ainsi que la méthodologie utilisée afin de répondre à la question de départ. J'ai donc utilisé l'analyse de contenu comme méthodologie recherche où j'ai analysé huit projets en m'inspirant des travaux de Zúñiga sur le processus d'opérationnalisation. J'ai également décomposé en catégories observables les éléments de la définition de la résilience proposée par la Croix-Rouge dans le dessein de faire sortir les caractéristiques de la résilience et d'y associer les actions menées dans les projets à cet égard. Le chapitre 5 fut consacré à la description des huit projets sélectionnés ainsi qu'à l'analyse des données textuelles. Le chapitre 6 fut totalement consacré à la discussion de mes observations tout en apportant les éléments de réponse à ma question de départ. Cela m'a permis de mettre en relation les « bonnes pratiques » que proposent les grandes institutions internationales comme le PNUD, l'ONU

et la Banque Mondiale (guide de développement des capacités du PNUD, Cadre d'action de Hyōgo, Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, etc.) et le processus suivi par les ONG dans l'exécution des projets visant la résilience en Haïti. Bien que les organisations évoluant dans l'humanitaire en Haïti tentent d'opérationnaliser la résilience en axant leurs projets vers le renforcement des capacités liées à la prévention des catastrophes naturelles ou de la résilience des territoires en renforçant les capacités du territoire, mais les projets analysés ne semblent pas parvenir à renforcer concrètement la résilience en Haïti. Dans la discussion, j'ai souligné entre autres la possibilité que la résilience se confonde avec le renforcement des capacités. L'analyse des huit projets a permis de dévoiler le lien étroit qui existe entre les expressions « renforcement de la résilience d'un territoire » et « renforcement des capacités d'un territoire » qui apparaissent mutuellement exclusives. C'est là le début de la bifurcation entre développement international et psychologie. Pour cette dernière, la résilience concerne les individus, tandis que dans les interventions humanitaires post-catastrophes, la résilience vise les territoires. De plus, j'ai constaté que résilience « tout court » pourrait porter à confusion dans la mesure où cela reste « flou », c'est-à-dire on n'a pas la certitude de savoir de quoi on parle spécifiquement. J'ai donc proposé que la résilience se fasse accompagner du sujet ou de l'objet auquel elle se rapporte.

Ce travail permet en définitive de retenir deux choses concernant la résilience. La première c'est que la résilience prise de façon isolée peut être élastique. On peut lui faire dire ce que l'on veut selon la définition qu'on lui attribue et du coup le vider de son sens réel et de sa force explicative. La deuxième chose c'est que la résilience dans l'humanitaire est plébiscitée par les grandes organisations internationales comme la Banque Mondiale,

l'ONU et le PNUD ; principaux bailleurs des projets étudiés. À ce niveau naît une autre possibilité de souligner la doxa de la résilience dans l'humanitaire, car, comme on l'a vu dans les titres des projets dès le départ, tous proposent le « renforcement de la résilience ». Or, comme je l'ai avancé au cours de ce travail, soutenir et consolider la résilience (des territoires) suppose qu'il existait préalablement une situation de résilience ; ce qui n'est pas démontré dans les huit projets étudiés. Ainsi, l'utilisation du concept avec ce déficit de rigueur dans sa délimitation peut être pernicieuse pour la compréhension même du concept.

Tout compte fait, ce travail aura permis de comprendre certains usages de la résilience dans le champ de l'humanitaire en Haïti. En explorant les questionnements des auteurs critiques (en développement) qui estiment que le concept est politique, ce travail réflexif a plutôt avancé l'idée que le concept n'est pas politique par essence, mais peut être utilisé à des fins politiques, d'où son instrumentalisation. Cependant, d'autres questions sur l'utilisation de la résilience demeurent, comme par exemple l'insoutenable légèreté avec laquelle des ONG utilisent le concept sans avoir les éléments d'analyse pour affirmer que quelqu'un ou une communauté est résiliente. De plus, je ne peux m'empêcher de questionner « le public » de la résilience, à savoir les pauvres et les pays du Sud. La résilience se penche-elle plus vers les pauvres, les déshérités et les pays du Sud ? Poser cette question invite à réfléchir sur les conditions structurelles (durables) et conjoncturelles (ponctuelles), prenant leurs sources dans les dynamiques sociales, économiques, historiques et politiques, produisant ladite vulnérabilité des territoires et des populations du Sud. Cette disparité de traitement face aux expériences difficiles, voire traumatiques, présente un obstacle à la possibilité de contestation ou de formulation de revendications de

la part des personnes touchées par les catastrophes. Puissent ces questionnements ouvrir la voie à de nouvelles réflexions sur la résilience et les actions humanitaires post-catastrophes.

Références bibliographiques³¹

Aktouf, O. 1987. *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*. Chicoutimi : Les classiques des sciences sociales. http://classiques.uqac.ca/contemporains/Aktouf_omar/metho_sc_soc_organisations/metho_sc_soc_organisations.pdf?

Anaut, M. (2015). La résilience : évolution des conceptions théoriques et des applications cliniques. *Recherche en soins infirmiers*, 121(2), 28-39. doi:10.3917/rsi.121.0028.

Anaut, M et Cyrulnik, B. 2014. (dir.). *Résilience. De la recherche à la pratique : 1er congrès mondial sur la résilience*. Paris : Odile Jacob.

Anaut, M. 2007. *La résilience : surmonter les traumatismes*. 2e éd. Paris : Armand Colin.

Anaut, M. (2005). Le concept de résilience et ses applications cliniques. *Recherche en soins infirmiers*, 82(3), 4-11.

Ancey, V., Pesche, D. et Daviron, B. (2017). Résilience et développement : complément, substitut ou palliatif : Le cas du pastoralisme au Sahel. *Revue internationale des études du développement*, 231(3), 57-89.

Archambaud, L. et Gondard-Delcroix, C. (2018). Organisations locales et résiliences collectives : Trois terrains africains en situation de crise prolongée. *Revue Internationale des études du développement*, 235(3), 61-90. doi:10.3917/ried.235.0061

Atlani- Duault, L. et Dozon, J. (2011). Colonisation, développement, aide humanitaire. Pour une anthropologie de l'aide internationale. *Ethnologie française*, vol. 41(3), 393-403.

Atlani- Duault, L. et Vidal, L. 2009a. *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement : des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*. Paris : Armand Colin.

Atlani-Duault, L. 2009b. *Au bonheur des autres : Anthropologie de l'aide humanitaire*. Paris : Armand Colin.

Azoulay, G. 2002. *Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Bachelard, G. 1986. *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.

Banque Mondiale. 2014. *Rapport annuel*. Washington D.C. : Banque Mondiale.

Banque Mondiale. 2013. *Rapport annuel*. Washington D.C. : Banque Mondiale.

Beaudet, P. et Haslam, P.A. 2014. *Enjeux et défis du développement international*. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.

³¹ Pour les documents en ligne, la dernière date de vérification est le 11 août 2021.

Béné C. (2013), Towards a Quantifiable Measure of Resilience, *IDS Working Paper*, 434. https://www.researchgate.net/publication/258999312_Towards_a_Quantifiable_Measure_of_Resilience

Béné, C. *et al.* (2012). Resilience: New utopia or new tyranny? Reflection about the potentials and limits of the concept of resilience in relation to vulnerability reduction programs. *IDS Working Papers*, 405, 1-61. https://www.researchgate.net/publication/260415951_Resilience_New_Utopia_or_New_Tyranny_Reflection_About_the_Potentials_and_Limits_of_the_Concept_of_Resilience_in_Relation_to_Vulnerability_Reduction_Programmes

Bériot, N. (2013). Résilience et adaptation climatique : une question globale ou une problématique sectorielle ? *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 4(4), 48-53. <https://doi.org/10.3917/re.072.0048>

Blanc, J. *et al.* (2015). Prevalence of posttraumatic stress disorder and depression in two groups of children one year after the January 2010 earthquake in Haiti. *Journal of Affective Disorders*, 172, 121–126. <http://doi.org/10.1016/j.jad.2014.09.055>

Bourdieu, P. (2002)a. Les conditions sociales de la circulation internationale des idées. Dans: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 145, décembre 2002a. La circulation internationale des idées. pp. 3-8. DOI : <https://doi.org/10.3406/arss.2002.2793>

Bourdieu, P. 2002b. *Questions de sociologie*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Bourdieu, P. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Fayard.

Bourdieu, P. 1982. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.

Bourdieu, P. (1977). Sur le pouvoir symbolique. Dans : *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 32 (3), pp. 405-411. doi : <https://doi.org/10.3406/ahess.1977.293828>

Brauman, R. 1995. *L'action humanitaire*. Paris : Flammarion.

Brière, S. *et al.* 2016. *La gestion de projets de développement international et d'action humanitaire*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Campenhoudt, L.V. et Quivy, R. 2011. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Caratini, R. 2000. *Initiation à la philosophie*. Paris : l'Archipel.

Carton, H. (2013). Chapitre 7. Une approche critique du concept de résilience. Dans : Agnès Sinaï éd., *Penser la décroissance*, pp. 159-180. Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.3917/scpo.sinai.2013.01.0159>

Castor, S. 1988. *L'occupation américaine d'Haïti*. Port-au-Prince : CRESFED.

Cénat, J. M. 2018. *Traumas et résilience : leçons du tremblement de terre de 2010 en Haïti*. Québec : Presses de l'Université de Laval.

Cénat, J. M. et Derivois, D. (2017). Séisme de janvier 2010 en Haïti : soutien social, résilience et bien-être chez les adultes survivants. *Revue québécoise de psychologie*, 38 (2), 153–166. <https://doi.org/10.7202/1040775ar>

Chan-Tung, L. (2014). Organisation internationale. Dans : Nicolas Kada éd., *Dictionnaire d'administration publique* (pp. 360-361). FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble.

Chan-Tung, L. (2014). Organisation non gouvernementale. Dans : Nicolas Kada éd., *Dictionnaire d'administration publique* (pp. 361-362). FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble.

De Charentenay, P. (2011). Haïti, plaie ouverte de l'humanité. *Études*, 1(1), 89-96. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.3917/etu.4141.0089>

Di Méo, G. (1998). De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'information géographique*, 62 (3), 99-110. Paris : Sedes. https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_1998_num_62_3_2586

Châtaignier, J.M. (Dir.). 2014. *Fragilités et résilience : les nouvelles frontières de la mondialisation*. Paris : Karthala.

CHSRH. 2000. *Analyse de la situation de l'habitat en Haïti*. Port-au-Prince : Presses de l'Université Quisqueya.

CIAT. 2017. *Atlas des menaces naturelles en Haïti*. CIAT : Port-au-Prince. http://ciat.gouv.ht/sites/default/files/articles/files/ATLAS%20HAITI%20FRENCH%205032017_LR.pdf

Copans, J. 2010. *Sociologie du développement*. 2e éd. Paris: Armand Colin.

Cornwall, A. et Brock, B. (2005). What do buzzwords do for development policy? A critical look at participation, empowerment and poverty reduction, *Third World Quarterly*, 26(7), 1043-106.

Corten, A. 2011. *L'Etat faible: Haïti et la République Dominicaine*. Montréal : Mémoire d'Encrier.

Croix- Rouge Canadienne. 2015. *Haïti cinq ans après le séisme*. <https://www.croixrouge.ca/crc/imgfr/Where-We-Work/Global/Americas/FrDonorReport.pdf>

CSCCA. 2019a. *Audit spécifique de gestion du fonds Petrocaribe : Gestion des projets financés par le fonds Petrocaribe : Rapport 1*. https://www.cscca.gouv.ht/rapports_petro_caribe.php

CSCCA. 2019b. *Audit spécifique de gestion du fonds Petrocaribe : Gestion des projets financés par le fonds Petrocaribe : Rapport 2*. https://www.cscca.gouv.ht/rapports_petro_caribe.php

CSCCA. 2020. *Audit spécifique de gestion du fonds Petrocaribe : Gestion des projets financés par le fonds Petrocaribe : Rapport 3*. https://www.cscca.gouv.ht/rapports_petro_caribe.php

- Cyrulnik, B. (2018). Traumatisme et résilience. *Rhizome*, 69-70, 28-29. <https://doi.org/10.3917/rhiz.069.0028>
- Cyrulnik, B. (2016). Résilience, un antidestin. Dans : Jean-François Marmion éd., *Troubles mentaux et psychothérapies*, 151-154. Auxerre, France : Éditions Sciences Humaines.
- Cyrulnik, B. (2012). Pourquoi la résilience ? Dans Cyrulnik, B. et Jorland, G. 2012. (Dir.). *Résilience : connaissances de base*, 7-17. Paris : Odile Jacob.
- D'Ans, A-M. 1987. *Haïti : paysage et société*. Paris : Karthala.
- Damome, E. et Soubiale, N. (2019). Rhétorique de la résilience et stéréotypie du pastoralisme sahélien : des discours onusiens aux contenus journalistiques. *Hermès, La Revue*, 83(1), 186-190.
- Damond, J. 2007. L'évaluation de l'action humanitaire : l'exemple de Médecins Sans Frontières. [Mémoire de fin d'études Master II Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, France]. Panthéon Sorbonne. https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/Centre_doc_ufr_11/M2_2008-2009/M2P_cooperation_-_Damond.pdf
- Dansereau, S. (2008). Les théories du développement : histoires et trajectoires. Dans Beaudet *et al.* (dir.), *Introduction au développement international : approches, acteurs et enjeux*, 39-53. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Dauphiné, A. et Provitolo, D. (2007). La résilience : un concept pour la gestion des risques. *Annales de géographie*, 2(2), 115-125. <https://doi.org/10.3917/ag.654.0115>
- Debré, B. 1997. *L'illusion humanitaire*. Paris : Plon.
- Declève, H. (1971). La « Lebenswelt » selon Husserl. *Laval théologique et philosophique*, 27 (2), 151-161.
- De Rivero, O. 2003. *Le mythe du développement : les économies non viables du XXI^e siècle*. Montréal : Éditions Ecosociété.
- De Senarclens, P. 2000. *La politique internationale*. Paris : Armand Colin.
- Elie, J.R. 2008. *Participation, décentralisation, collectivités territoriales en Haïti : travail législatif et décisions administratives depuis 1987*. Port-au-Prince : L'imprimeur II.
- Étienne, S. 1997. *Haïti : l'invasion des ONG*. Port-au-Prince : Les Éditions du CIDIHCA.
- Favraque, N. (2008). Faire surgir des faits utilisables : comment opérationnaliser l'approche par les capacités. Dans De Munck, J. et Zimmermann, B. *La liberté au prisme des capacités : Amartya Sen au-delà du libéralisme*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Ferré, J-L. 1995. *L'action humanitaire*. Toulouse : Editions Milan.
- FICR - Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. (2015). Les principes guidant l'action humanitaire. *Revue internationale de la Croix-Rouge Sélection française*. Paris : CICR. https://international-review.icrc.org/sites/default/files/0-cicr-97-2015_1-2_complet.pdf

FICR - Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. 2012. *La clé de la résilience : combiner secours et développement pour un avenir plus sûr*. Genève. https://www.ifrc.org/PageFiles/96178/1224500-Road%20to%20resilience_Fr_Web.pdf

Fortin, M-F et Gagnon, J. 2016. *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal : Chenelière éducation.

Fréour P. (2010, 1^{er} avril). Dix milliards de dollars pour la reconstruction d'Haïti. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/international/2010/04/01/01003-20100401ARTFIG00371-dix-milliards-de-dollars-pour-la-reconstruction-d-haiti-.php>

Furtado, C. 1989. *Brève introduction au développement : une approche interdisciplinaire*. Paris : Publisud.

Gauthier, B. (Dir.) 2009. *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Gauvreau, F. et Martelle, A. (7 octobre 2016). Aide humanitaire en Haïti : le cas de la Croix-Rouge américaine. *Huffingtonpost*. https://quebec.huffingtonpost.ca/monde68/aide-humanitaire-en-haiti_b_12312428.html

Goemaere, E. et Ost, F. (1996). L'action humanitaire : questions et enjeux. *La revue nouvelle*, (11), 76-96.

Gouvernement Haïtien. 2017. *Evaluation des besoins post catastrophe pour le cyclone Matthew*. https://haiti.un.org/sites/default/files/2018-11/UNDP-HT-PrevCri-EvaluationBesoinPostCatastropheCycloneMathieu-PDNA-31012017-SM-Ir_1.pdf

Greijn, H. et al.. 2015. *Le renforcement des capacités au-delà de l'aide*. La Haye: SNV ; Maastricht : ECDPM. <https://ecdpm.org/fr/publications/capacity-development-beyond-aid/>

Grünewald (2019). Les enseignements de la catastrophe. *Humanitaire*. <http://journals.openedition.org/humanitaire/892>

Hanus, M. 2001. *La résilience à quel prix ? « Survivre et rebondir »*. Paris : Editions Maloine.

Horkheimer, M. et Adorno, T. 1974. *La dialectique de la raison*. Paris: Gallimard.

Hurbon, L et Gilles, A. 2014. Pour comprendre les partis politiques en Haïti. Dans : *Les partis politiques dans la construction de la démocratie en Haïti*, 19-35. Port-au-Prince : IDEA International.

Hurbon, L. (2012). L'Etat haïtien avant et après le 12 janvier 2010 : l'instrumentalisation de l'Etat faible. Dans : Corten, A. *L'Etat faible: Haïti et la République Dominicaine*, 281-285. Montréal : Mémoire d'Encrier.

Jabouin, E. (2010). Haïti, en situation post-séisme : quelques effets de la catastrophe du 12 janvier 2010 sur la population locale. *Études caribéennes*, 17(12). <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/4842>

Kottak, C.P. 1998. *Peuples du monde : Introduction à l'anthropologie culturelle*. Montréal – Toronto : Chenelière/McGraw-Hill.

Lacassin, R., Klinger, Y. et Feuillet, N. (2013). Sismotectonique du tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti. *Outre-Terre*, 35-36, 163-183.
<https://doi.org/10.3917/oute.035.0163>

Laguerre, C-L. 2017. *La résilience*. Paris: Editions in press.

Lallau, B. (2019). Développement : repolitiser la notion de résilience. *Revue Projet*, 371(4), 74-78.

Lallau, B., Laissus-Benoist, P. et Mbetid-Bessane, E. (2018). Introduction : la résilience peut-elle passer de la théorie aux pratiques ? *Revue internationale des études du développement*, 235(3), 9-25.

Lallau, B. (2016). À la recherche du paysan résilient: Éléments de réflexion sur une notion à la mode. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 273(1), 139-170

Lallau B. (2014), La résilience contre la faim? Enjeux d'une institutionnalisation et perspectives d'une opérationnalisation. *Quatrième congrès de l'AFEP, 2-3-4 juillet*. Paris : ENS Cachan.

Latouche, S. (1994). Développement durable, un concept alibi. *Tiers-Monde*, tome 35(137). *Après le Sommet de la Terre : Débats sur le développement durable*. 77-94.

Latouche, S. 1986. *Faut-il refuser le développement ? Essai sur l'anti-économique du tiers-monde*. Paris : Presses Universitaire de France.

Lazano-Gracia, N. et Lazano, M. G. 2017. *Les villes haïtiennes : des actions pour aujourd'hui avec un regard sur demain*. Washington D.C. : Banque Mondiale.

Le Coconnier, M-L. et Pommier, B. 2012. *L'action humanitaire*. Paris : Presses Universitaires de France.

Maingueneau, D. (2002). Les rapports des organisations internationales : un discours constituant ? Dans Rist, G. et al.. *Les mots du pouvoir : sens et non-sens de la rhétorique internationale*, 119-132. Paris : Presses Universitaires de France.

Maingueneau D. et Cossutta F. (1995). L'analyse des discours constituants. Dans *Langages : Les analyses du discours en France*, 117, pp. 112-125.
https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_117_1709

Manciaux, M. (2001). La résilience : un regard qui fait vivre. *Études*, tome 395(10), 321-330.

Manset, D., Hikkerova, L. et Sahut, J. (2017). Repenser le modèle humanitaire : de l'efficience à la résilience. *Gestion et management public*, 2(2), 85-108.
<https://doi.org/10.3917/gmp.054.0085>

Maqueda, F. 1998. *Carnets d'un psy dans l'humanitaire : paysage de l'autre*. Toulouse : Erès.

- Maréchal, K. et Choquette, V. (2006). La lutte contre les changements climatiques: Des engagements internationaux aux politiques régionales. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 10(10), 5-47. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.3917/cris.1915.0005>
- Martel, A. (2013). La coordination humanitaire en Haïti suite au séisme : le mécanisme des clusters, un enjeu de gouvernance. [Mémoire de Maitrise, Université du Québec à Montréal, Canada]. *Archipel*. <https://archipel.uqam.ca/6663/1/M12815.pdf>
- Mayer, R. *et al.*, 1992. *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal : Gaétan Morin Editeur.
- Michallet, B. (2009). Résilience : perspective historique, défis théoriques et enjeux cliniques. *Frontières*, 22 (1-2), 10–18.
- MICT, 2019. *Plan national de gestion des risques de désastre 2019-2030*. Port-au-Prince : MICT.
- Mill, J. S. 1988. *L'utilitarisme*. Paris : Flammarion.
- Moatty, A. *et al.* (2019). Bilan humain de l'ouragan Irma à Saint-Martin : la rumeur post-catastrophe comme révélateur des disparités socio-territoriales. *Géocarrefour*, 93(1). <https://journals.openedition.org/geocarrefour/12918>
- Moatty, A., Gaillard, J. & Vinet, F. (2017). Du désastre au développement : les enjeux de la reconstruction post-catastrophe. *Annales de géographie*, 714(2), 169-194. <https://doi.org/10.3917/ag.714.0169>
- Molinié, G. (2008). Doxa et légitimité. *Langages*, 170(2), 69-78. doi:10.3917/lang.170.0069
- MPCE. 2012. *Plan Stratégique de développement d'Haïti : pays émergent 2030. Tome I : les grands chantiers pour le relèvement et le développement d'Haïti*. Port-Prince : MPCE.
- Müller, B. (2012). Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner : les organisations internationales analysées par les anthropologues. *Critique internationale*, 54(1), 9-18. doi:10.3917/cii.054.0009.
- Nahavandi, F. 2009. *Du développement à la globalisation : histoire d'une stigmatisation*. Bruxelles : Bruylant.
- Nasr, P. 2009. *La gestion de projet*. Montréal : Chenelière Éducation.
- Neuilly, M. (2008). Actions et structures humanitaires. Dans : Neuilly, M. *Gestion et prévention de crise en situation post-catastrophe: Prise en charge des traumatismes collectifs - Nouvelles pratiques psychologiques et psychosociales* (pp. 101-121). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.
- Nussbaum, C.M. 2012. *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste?* Paris : Climats.
- OCDE. 2016. *États de fragilité 2016 : comprendre la violence*. Paris : Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264269996-fr>

- OCDE. 2008. *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra*. <https://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/34579826.pdf>
- OCDE. (2007). Pourquoi mettre l'accent sur les capacités ? *Revue de l'OCDE sur le développement*, 3(3), 271-274. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/>
- OCHA. 2017. *Haïti : Tableau de bord humanitaire ouragan Matthew*. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/hti-matthew-dashboard_2017_fr_0.pdf
- ONU. 2009. UNISDR : *Terminologie pour la prévention des risques de catastrophe*. Genève : Nations-Unies.
- ONU. 2005. *Rapport de la conférence mondiale sur la prévention des catastrophes*. Kobe, Hyōgo: ONU. https://www.preventionweb.net/files/1037_finalreportwcdfrfrench1.pdf
- ONU. 1992. *Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques*. New-York: ONU. <https://unfccc.int/sites/default/files/convfr.pdf>
- PDNA. 2008. *Rapport d'évaluation des besoins après désastres : Cyclone Fay, Gustav, Hanna et Ike*. Port-au-Prince : Gouvernement haïtien.
- Peemans, J.P. 2002. *Le développement des peuples face à la modernisation du monde*. Paris, Louvain-La-Neuve : Academia-Bruylant.
- Petiteville, F. (2017). La politisation résiliente des organisations internationales. *Critique internationale*, 76(3), 9-19.
- PNUD. 2019. *Rapport sur le développement humain : au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle*. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_overview_-_french.pdf
- PNUD. 2018. *Objectifs de développement durable*. New York: PNUD. https://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/brochure/SDGs_Booklet_Web_Fr.pdf
- PNUD. 2014. *Rapport sur le développement humain : pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*. New-York : PNUD.
- PNUD, 2009. *Développement des capacités : un guide du PNUD*. New York: PNUD. https://www.undp.org/content/dam/undp/library/capacity-development/french/Capacity_Development_A_UNDP_Primer_French.pdf
- PNUD. 2008. *Le renforcement des capacités : note de pratique*. New-York: PNUD. http://www.unpcdc.org/media/221609/pn%20capacity%20development_fr_v0_final_oct2008.pdf
- Poletti, R. et Dobbs, B. 2001. *La résilience : l'art de rebondir*. Genève : Éditions Jouvence.
- Pourtois, J-P. et al.. (Dir.). 2012. *Les ressources de la résilience*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Quenault, B. (2015). De Hyōgo à Sendai, la résilience comme impératif d'adaptation aux risques de catastrophe : nouvelle valeur universelle ou gouvernement par la catastrophe? *Développement durable et territoires*, 6(3), <http://developpementdurable.revues.org/11010>

Quigley, B. et Ramanauskas, A. (2012, 12 janvier). Haïti. Mais où diable est passé l'argent de la reconstruction ? *Courrier International*. <https://www.courrierinternational.com/article/2012/01/12/mais-ou-diable-est-passe-l-argent-de-la-reconstruction>

Rahnema, M. et Robert, J. 2008. *La puissance des pauvres*. Arles France : Actes sud.

Reghezza, M. (2020). La résilience : opportunité ou fausse piste ? *Annales des Mines – Responsabilité et environnement*, 2(2), 69-73.
<https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.3917/re1.098.0069>

Revet, S. (2011). Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales. *Critique internationale*, 52, 157-173.
<https://doi.org/10.3917/crii.052.0157>

Rist, G. 2013. *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences Po.

Rist, G. et al.. 2002. *Les mots du pouvoir : sens et non-sens de la rhétorique internationale*. Paris : Presses Universitaires de France.

Rouillé d'Orfeuil, H. 1991. *Le tiers monde*. Paris : La découverte.

Saillant, F. 2007. *Identités et handicaps : circuits humanitaires et posthumanitaires : la dignité pour horizon*. Paris : Karthala.

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans Gauthier, B. (dir.) *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. 337-360. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Sénat, J.D. (1^e septembre 2017). 257 ONG interdits de fonctionnement en Haïti. *Le Nouvelliste*. <https://lenouvelliste.com/article/175871/257-ong-interdits-de-fonctionnement-en-haiti>

Silié, R. (2011). La faiblesse historique de l'Etat haïtien et son impact sur la régulation de l'émigration vers la République Dominicaine. Dans : Corten, A. *L'Etat faible : Haïti et République Dominicaine*. Montréal : Mémoire d'encrier.

SNGR, 2009. Plan national de réponse aux urgences. Port-au-Prince : SNGR.
https://www.preventionweb.net/files/30709_788fr1.pdf

Sogge, D. 2003. *Les mirages de l'aide internationale : quand le calcul l'emporte sur la solidarité*. Paris : Enjeux Planète.

Soubiale, N. et Damome, É. (2019). Résilience du pastoralisme sahélien : discours d'évidence institutionnels et journalistiques. *Communiquer*, (26), 89–104.

Taylor, M. (2008). Les institutions financières internationales. Dans Beaudet et al.. (Dir.), *Introduction au développement international : approches, acteurs et enjeux*, 139-152. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

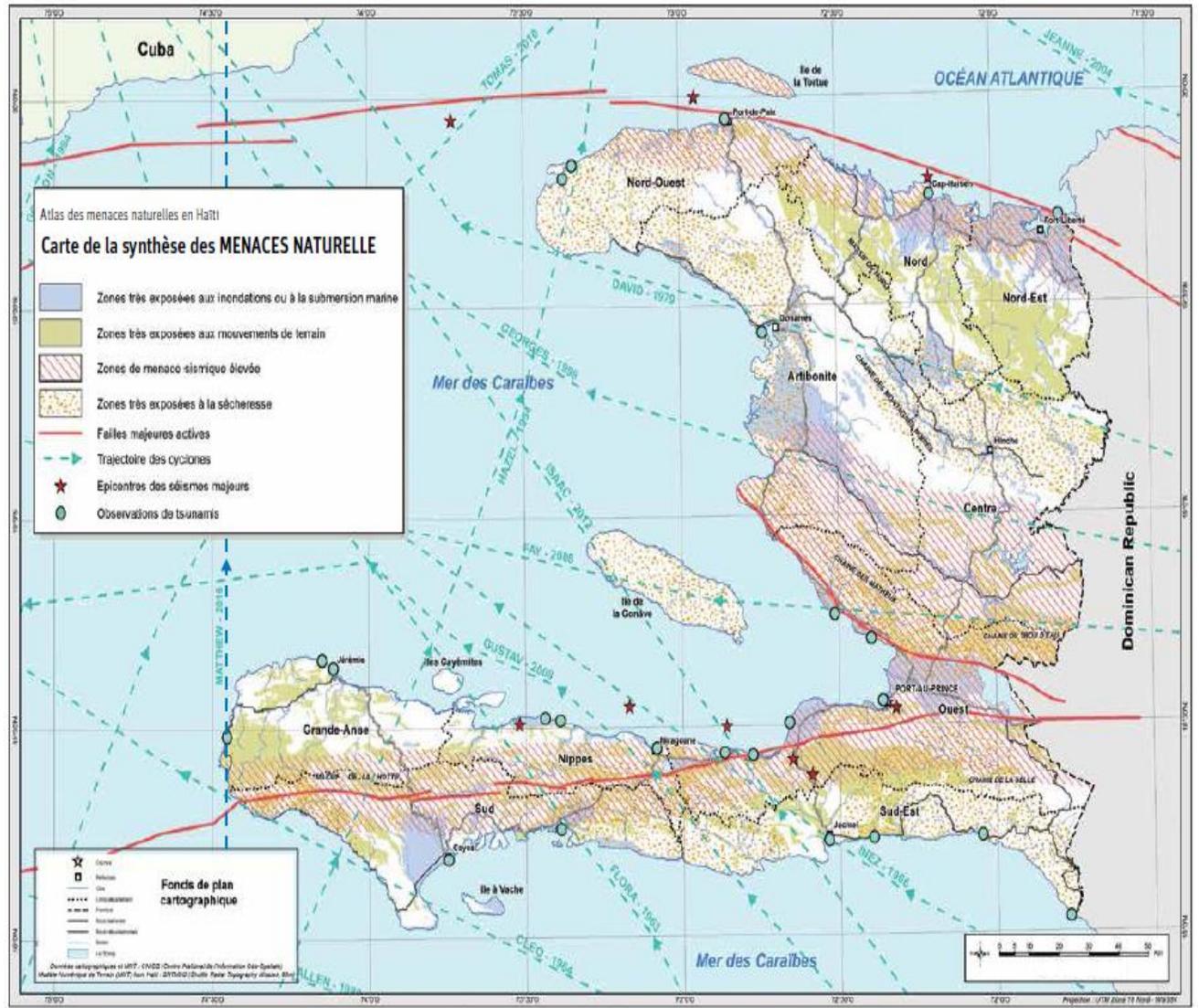
Therrien, M.C. (2010). Stratégies de résilience et infrastructures essentielles. *Télescope*, 16(2), 154-171.

- Tisseron, S. 2007. *La résilience*. Paris : Presses Universitaire de France.
- Todorov, T. (2010). La morale dans les relations internationales. *Revue internationale et stratégique*, 80(4), 61-65.
- Turgeon, J. et Bernatchez, J. (2009). Les données secondaires. Dans Gauthier, B. (Dir.). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- UNFPA. 2019. *État de la population mondiale : une tâche inachevée : la poursuite de l'acquisition des droits et des choix pour tous*. https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/UNFPA_PUB_2019_FR_État_de_la_Population_Mondiale.pdf
- UNFPA. 2009. *État de la population mondiale : face au monde qui change : les femmes, la population et le climat*. <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/frenchswop09.pdf>
- UNICEF. 2018a. *Évaluation de la réponse d'UNICEF à l'Ouragan Matthew en Haïti. Volume I. Rapport final*. <https://www.unicef.org/haiti/media/551/file/Evaluation-de-la-r%C3%A9ponse%20d-UNICEF-a%20l-Ouragan-Matthew-en-Ha%C3%Afti-Vol-1.pdf>
- UNICEF. 2018b. *Évaluation de la réponse d'UNICEF à l'Ouragan Matthew en Haïti. Volume II. Annexes au rapport final*. <https://www.unicef.org/haiti/media/561/file/Evaluation-de-la-r%C3%A9ponse-d-UNICEF-a-l-ouragan-Matthew-en-Ha%C3%Afti.pdf>
- UNISDR. 2015. *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030*. https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf
- UNISDR. 2005. *Cadre d'action de Hyōgo pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes*. <https://www.unisdr.org/2005/wcdr/intergov/official-doc/L-docs/Hyogo-framework-for-action-french.pdf>
- Veitl, S. (2020). Quelles interventions humanitaires internationales pour la reconstruction ? Le cas des écoles fondamentales dans le département Sud d'Haïti, après l'ouragan Matthew de 2016. *EchoGéo*, 51. <https://journals.openedition.org/echogeo/19081>
- Watters, J. (2012). Résilience des quartiers précaires de Port-au-Prince : une étude comparative. [Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Montréal, Canada]. *Archipel*. <https://archipel.uqam.ca/4910/1/M12528.pdf>
- Weissenberger, S. (2018). Haïti : vulnérabilité, résilience et changements climatiques. *Haïti perspectives*, 6(3), 19-26. <http://synthese.larim.polymtl.ca:8080/xmlui/bitstream/handle/123456789/261/Haiti%20Perspectives%20Vol.%206%20No.%203%20-%20Pages%2019-26.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Zúñiga, R. 1994. *Planifier et évaluer l'action sociale*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Annexe 1

A- Carte

Carte 1: Synthèse des menaces naturelles d'Haïti



Tiré de CIAT (2017, p. viii)

B- Tableau de présentation des projets

Tableau 9: Présentation sommaire des projets

TYPE DE PROJET	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	RÉSULTATS
<i>SENSIBILISATION</i>	<p>Promouvoir la réduction efficace des risques et désastres et l'amélioration de la résilience des populations vulnérables en Haïti, plus particulièrement dans les départements du Nord et du Nord-Est</p> <p>Fournir des outils analytiques et un appui au renforcement des capacités du gouvernement haïtien afin de renforcer sa capacité de préparation et d'intervention en cas de catastrophe, et aidera à améliorer la compréhension et la planification des interventions en cas d'urgence dans les secteurs essentiels à la préparation aux catastrophes et</p>	<p>Mise en place de 2 plans de réduction de risques incluant une cartographie multirisque</p> <p>Formations et sensibilisation sur l'utilisation des programmes de réduction des risques urbains pour les maires, les délégués de villes, les cadres du génie civil des mairies, les autres élus du Nord et du Nord-Est.</p> <p>Des maçons et contremaitres ont été formés sur les bonnes pratiques de construction en maçonnerie</p> <p>Mis en place d'un système de communication afin de sensibiliser la population sur les risques et désastres, en partenariat avec les radios communautaires.</p> <p>Renforcement de la gestion des données</p>	<p>Les populations vulnérables et les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux qui les soutiennent ont accès à des connaissances détaillées sur les risques et les vulnérabilités des principales villes des départements du Nord et du Nord-Est d'Haïti et comprennent comment les réduire</p> <p>Les groupes cibles obtiennent les capacités nécessaires pour développer et mettre en œuvre des initiatives de protection et de mitigation des risques afin de réduire la vulnérabilité de leurs communautés</p> <p>Les capacités nationales et départementales de préparation aux</p>

	aux interventions en cas d'urgence	<p>hydrométéorologiques et de la compréhension des risques d'inondation pour l'alerte rapide</p> <p>Évaluation de la vulnérabilité des services publics essentiels à la préparation et aux interventions d'urgence</p> <p>Renforcement de la préparation aux urgences</p>	<p>catastrophes et d'intervention sont renforcées, avec un accent particulier sur les départements du Nord et du Nord-Est d'Haïti</p> <p>Le grand public est sensibilisé sur les risques majeurs de catastrophe, y compris des groupes spécifiques dans les départements ciblés</p>
<i>SOUTIEN</i>	<p>Réhabiliter les moyens d'existence et relancer la production agricole et halieutique des communautés rurales affectées par l'ouragan Matthew dans le Nord-Ouest</p> <p>Apporter une réponse humanitaire rapide et coordonnée, mais aussi des perspectives à long terme.</p> <p>mettre en place des pratiques réussies d'adaptation aux changements climatiques avec</p>	<p>Distribution de semences de haricot de Lima, de semences de maïs, de boutures de patate douce et de manioc, aux ménages vulnérables.</p> <p>Distribution de semences maraîchères à des organisations communautaires.</p> <p>Encadrement des ménages vulnérables pour le soutien de la production maraîchère.</p> <p>Distribution de matériel de pêche aux associations de pêcheurs du Nord-Ouest</p> <p>Mise à disposition d'un moteur à bateau</p>	<p>Relance des activités économiques des pêcheurs et maraîchers.</p> <p>Renforcement des capacités techniques des bénéficiaires.</p> <p>Réduction de la dépendance prolongée à l'aide alimentaire des populations touchées par la sécheresse et l'ouragan.</p> <p>Production de produits alimentaires diversifiés</p> <p>Augmentation de la quantité de</p>

	<p>pour finalités d'améliorer la résilience des agriculteurs vulnérables y compris leurs moyens d'existence et la résilience des systèmes agro-écologiques face aux impacts de la variabilité climatique</p>	<p>et de matériel de réparation pour les bateaux abimés en faveur de chaque association de pêcheurs.</p> <p>Formation des membres du comité de gestion de chaque association de pêcheurs et mise à disposition d'équipement pour le montage et l'entretien des dispositifs de concentration de poissons.</p> <p>Formation en éducation nutritionnelle, en hygiène des aliments et bonnes pratiques culinaires aux organisations communautaires.</p>	<p>poissons capturés et vendus sur les marchés locaux par les pêcheurs bénéficiaires.</p> <p>Augmentation des revenus des pêcheurs bénéficiaires.</p> <p>Amélioration des pratiques nutritionnelles et de l'hygiène des aliments des communautés rurales bénéficiaires, particulièrement les groupes les plus vulnérables constitués d'enfants de moins de cinq ans et de personnes âgés.</p> <p>reconstruction de maisons endommagées par lors des catastrophes.</p> <p>Amélioration de la situation nutritionnelle des plus vulnérables et appui à la relance des activités agricoles, pour permettre aux familles de récupérer des moyens d'existence grâce à</p>
--	--	---	--

			<p>l'élevage et l'agriculture.</p> <p>Promotion de la culture des produits à cycles courts.</p> <p>Ateliers de transformation de fruits.</p> <p>Distribution de bétail aux familles pour l'élevage.</p>
--	--	--	---

C- Autorisation éthique



Le 14 décembre 2020

À l'attention de :
Daniel Pierre Aïme
Étudiant, Université du Québec en Outaouais

Objet : Approbation éthique de votre projet de recherche

Projet #: 2021-1324

Titre du projet de recherche : La résilience au prisme de l'humanitaire : le cas d'Haïti après 2010

Votre projet de recherche a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains par le CER de l'UQO. Suivant l'examen de la documentation reçue, nous constatons que votre projet de recherche rencontre les normes éthiques établies par l'UQO.

Un certificat d'approbation éthique qui atteste de la conformité de votre projet de recherche à la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'UQO est par conséquent émis en date du 14 décembre 2020. Nous désirons vous rappeler que pour assurer la validité de votre certificat d'éthique pendant toute la durée de votre projet, vous avez la responsabilité de produire, chaque année, un rapport de suivi continu à l'aide du formulaire *F9 - Suivi continu*. Le prochain suivi devra être fait au plus tard le :

14 décembre 2021.

Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre certificat.

Si des modifications sont apportées à votre projet, vous devrez remplir le formulaire *F8 - Modification de projet* et obtenir l'approbation du CER avant de mettre en œuvre ces modifications. Finalement, lorsque votre projet sera terminé, vous devrez remplir le formulaire *F10 - Rapport final*.

Notez qu'en vertu de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*, il est de la responsabilité des chercheurs d'assurer que leurs projets de recherche conservent une approbation éthique pour toute la durée des travaux de recherche et d'informer le CER de la fin de ceux-ci.

Nous vous souhaitons bon succès dans la réalisation de votre recherche.



CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

La présente atteste que le projet de recherche décrit ci-dessous a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains et qu'il satisfait aux exigences de notre politique en cette matière.

Projet # : 2021-1324

Titre du projet de recherche : La résilience au prisme de l'humanitaire : le cas d'Haïti après 2010

Chercheur principal :
Daniel Pierre Aime
Étudiant, Université du Québec en Outaouais

Directrice de recherche:
Audrey Rousseau
Professeure, Université du Québec en Outaouais

Date d'approbation du projet : 14 décembre 2020

Date d'entrée en vigueur du certificat : 14 décembre 2020

Date d'échéance du certificat : 14 décembre 2021

Caroline Tardif
Attachée d'administration, CÉR
pour André Durivage, Président du CÉR